



La revue des marchés publics



N° 4354 du Mercredi 11 Mars 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



La **revue**
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBA
Kadiatou ZONGO/NACOULDMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 17

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 22
- *Marchés de travaux* P.30
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 36

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 45
- *Marchés de travaux* P. 46
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 47



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Rectificatif des résultats de l'avis à manifestations d'intérêt n°2025-03/MJHDMI/SG/DMP paru dans le quotidien n° 4330 du jeudi 05 février 2026 dont les entreprises n'ont pas vu leur nom sur la page de publication.

SOUSSIONNAIRES	NUMERO RCCM	N°IFU	CONTACTS	OBSERVATIONS
FOURNITURES EQUIPEMENTS ET SERVICES COURANTS				
Lot 1 : Acquisition de fournitures, de matériels et de consommables informatiques				
GLB SARL	BFOUA0120242024B1308537	00237478 T	78431048/75158778	RETENU
ETIF	BFOUA2019A9391	00128645 P	78 63 20 36/70 32 99 31	RETENU
ARMAROS SERVICE SARL	BFOUA2018B3058	00103774 C	70 28 74 29/78 63 10 00	RETENU
MINERYA SERVICE	BFOUA2005A319	00016213 C	78 86 53 37/70 76 01 22	RETENU
PRESTATION ET SERVIES BURKINA SARL	BFOUA2017B2714	00088986 Z	70 24 75 57/78 90 45 54	RETENU
Lot 2 : Acquisition de pièces de rechanges de véhicules à deux (02), trois (03) roues et à quatre (04) roues				
ETIF	BFOUA2019A9391	00128645 P	78 63 20 36/70 32 99 31	RETENU
Lot 5 : Acquisition de vivres et de produits alimentaires				
GLB SARL	BFOUA0120242024B1308537	00237478 T	78431048/75158778	RETENU
ETIF	BFOUA2019A9391	00128645 P	78 63 20 36/70 32 99 31	RETENU
Lot 11 : vidanges des fosses sceptiques				
GLB SARL	BFOUA0120242024B1308537	00237478 T	78431048/75158778	RETENU
ETIF	BFOUA2019A9391	00128645 P	78 63 20 36/70 32 99 31	RETENU

Demande de prix à commandes n°2026-006/MJ/SG/DMP du 05 février 2026 pour l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien et d'hygiène au profit du Ministère de la Justice - Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ; Publication : Quotidien n°4335 du 12/02/2026

Date de dépouillement : 26/02/2026 ; Nombre de plis : quatre (04).

Lettre de convocation pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : lettre 26/088-089/MJ/SG/DMP du 19/02/2026.

Lot 1 : enveloppe prévisionnelle : 15 697 000 FCFA ; M = 15 653 302 FCFA ; 0,85M = 13 305 307 FCFA ; Seuil de tolérance : 12 640 041 FCFA

Lot 3 : enveloppe prévisionnelle : 3 000 000 FCFA ; M = 2 932 670 FCFA ; 0,85M = 2 492 770 FCFA ; Seuil de tolérance : 2 368 131 FCFA

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère de la Justice				
1	SODIKAD	MIN : 9 293 415 TTC MAX : 15 650 972 TTC	MIN : 9 293 415 TTC MAX : 15 687 422 TTC	Erreur de quantité au maximum à l'item 30 (25 proposé au lieu de 30 demandé), entraînant une variation à la hausse de 0,2%, soit 36 450 FCFA Conforme 2 ^{ème}
2	3A KMBI SARL	MIN : 10 390 000 HTVA MAX : 17 410 350 HTVA	-	-Item 2, enveloppe kaki A6 proposée au lieu de enveloppe kaki A4 demandée ; -Item 3, enveloppe kaki A3 proposée au lieu de enveloppe kaki A6 demandée ; -Item 4, enveloppe kaki A4 proposée au lieu de enveloppe kaki A3 demandée ; -Item 37, absence de précision de marque Non conforme
3	AGF SERVICES	MIN : 8 891 005 TTC MAX : 15 488 090 TTC	MIN : 8 891 005 TTC MAX : 15 488 090 TTC	Conforme 1 ^{er}

Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau pour l'organisation des concours au profit du Ministère de la Justice (réservé aux entreprises de droit burkinabè dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par des personnes vivant avec un handicap)				
01	3A KMBI SARL	MIN : 1 392 070 HTVA MAX : 1 911 790 HTVA	-	Les montant minimum et maximum de la lettre de soumission (1 392 070 FCFA HTVA et 1 911 790 FCFA HTVA) sont différent de ceux du devis (1 432 070 FCFA HTVA et 1 961 790 FCFA HTVA). Non conforme
Lot 3 : Acquisition de fournitures de produits d'entretien et d'hygiène au profit du Ministère de la Justice (réservé aux entreprises de droit burkinabè à direction féminine)				
1	NEUMOND GUINOMA SERVICES	MIN : 1 392 000 HTVA MAX : 2 446 000 HTVA	-	Il n'a pas proposé de marque aux item 2 (serpière) ; item 8 (torchon) ; item 13 (brosse) ; item 14 (éponge végétale) ; item 19 (balai en bois) et item 20 (gants de protection) ; -Item 7, non précision de marque Non conforme
2	3A KMBI SARL	MIN : 2 439 000 HTVA MAX : 4 349 700 HTVA	-	Preuve de l'entreprise de droit burkinabè à direction féminine non fourni Ecartée
3	AGF SERVICES	MIN : 1 533 263 TTC MAX : 2 831 676 TTC	MIN : 1 533 263 TTC MAX : 2 831 676 TTC	Conforme : 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRES PROVISOIRE		Lot 1: AGF Services pour un montant minimum de huit millions huit cent quatre-vingt-onze mille cinq (8 891 005) FCFA TTC et un montant maximum de quinze millions quatre cent quatre-vingt-huit mille quatre-vingt-dix (15 488 090) FCFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande. Lot 2: Infructueux pour absence d'offre conforme. Lot 3: AGF Services pour un montant minimum de un million cinq cent trente-trois mille deux cent soixante-trois (1 533 263) FCFA TTC et un montant maximum de deux millions huit cent trente un mille six cent soixante-seize (2 831 676) FCFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.		

Demande de prix à commandes n°2026-001/MJ/SG/DMP du 20/01/2026 pour l'entretien et la maintenance de matériels informatiques, de photocopieurs et de groupes électrogènes au profit du ministère de la justice. Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ; Publication : Quotidien N°4327 du 02/02/2026 Date de dépouillement : 11/02/2026 ; Nombre de plis : quatorze (14). Lettre de convocation pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : lettre n°26/041-048-/MJ/SG/DMP du 03/02/2026. Lot 1 : enveloppe prévisionnelle : 6 000 000 FCFA ; M = 5 635 736 FCFA ; 0,85M = 4 790 376 FCFA ; Seuil de tolérance : 4 550 857 FCFA Lot 2 : enveloppe prévisionnelle : 9 000 000 FCFA ; M = 8 197 233 FCFA ; 0,85M = 6 967 648 FCFA ; Seuil de tolérance : 6 619 266 FCFA Lot 3 : enveloppe prévisionnelle : 5 510 000 FCFA ; M = 4 987 146 FCFA ; 0,85M = 4 239 074 FCFA ; Seuil de tolérance : 4 027 120 FCFA				
Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
Lot 1 : Entretien et maintenance de matériels informatiques au profit du ministère de la Justice				
01	STONE SERVICE	MIN : 2 310 500 HTVA MAX : 1 813 500 HTVA	-	Non conforme Discordance entre le montant de la lettre de soumission et celui du bordereau des prix
02	E.ABI.I	MIN : 2 299 600 HTVA MAX : 3 988 900 HTVA	-	Non conforme Absence de preuve de possession du matériel (liste notariée, reçu d'achat, etc.)
03	PROSERVICES	MIN : 2 500 420 TTC MAX : 4 894 640 TTC	MIN : 1 498 423 TTC MAX : 2 595 941 TTC	Non conforme Correction due à une erreur au niveau de l'item 7 (250 FCFA en lettres dans le bordereau des prix unitaires, et 250 000 FCFA en chiffres dans le devis), et de l'item 10 (350 FCFA en lettres dans le bordereau des prix unitaires, et 350 000 FCFA en chiffres dans le devis) ; Montant maximum TTC corrigé inférieur de plus de 50% au montant prévisionnel du marché.
04	ESOFT BURKINA	3 510 800 HTVA 4 141 800 TTC	-	Non conforme Lettre de soumission non conforme (montants minimum et maximum non précisés)
05	PRODITEK	MIN : 1 839 000 HTVA MAX : 3 206 000 HTVA	-	Non conforme Agrément A fourni, en lieu et place de B1 demandé, agrément non conforme après vérification Discordance entre le montant de la lettre de soumission et celui du bordereau des prix
06	COMPUTER SECURITY (CS)	MIN : 2 447 500 HTVA MAX : 4 125 750 HTVA	-	Non conforme Absence de preuve de possession du matériel (liste notariée, reçu d'achat, etc.)
07	BITS	MIN : 2 791 283 HTVA MAX : 4 875 451 HTVA	MIN : 2 980 054 HTVA MAX : 5 222 565 HTVA MIN : 3 516 464 TTC MAX : 6 162 627 TTC	Non conforme Correction due à des erreurs de sommation de l'item 3 à l'item 25 sur les montants minimums et maximum. La correction entraîne une augmentation de 188 771 FCFA au montant minimum et 347 114 FCFA au montant maximum. Montant corrigé maximum hors enveloppe
08	GERALDO SERVICES	MIN : 3 351 790 TTC MAX : 7 280 600 TTC	-	Non conforme Hors enveloppe
09	ZAZA TECH	MIN : 2 509 750 HTVA MAX : 4 313 000 HTVA	MIN : 2 509 750 HTVA MAX : 4 313 000 HTVA MIN : 2 961 505 TTC	Conforme 1 ^{er}

			MAX : 5 089 340 TTC	
10	ALL BUSINESS INTERNATIONAL	MIN : 2 058 500 HTVA MAX : 4 116 400 HTVA	-	Non conforme Pour avoir proposé une offre déséquilibrée : Nettoyage, dépannage, réinstallation, mise à jour des logiciels, et récupération des données des PC DESKOP à 1500 FCFA, au lieu de 2 500 FCFA prix minimum d'indiqué dans la mercuriale ; Nettoyage, dépannage, réinstallation, mise à jour des logiciels, et récupération des données des PC PORTABLE à 750 FCFA, au lieu de 2 500 FCFA prix minimum d'indiqué dans la mercuriale ; Nettoyage, dépannage et réinstallation des serveurs à 900 FCFA, au lieu de 17 500 FCFA prix minimum d'indiqué dans la mercuriale ; Nettoyage, dépannage, réinstallation, mise à jour des logiciels des imprimantes à 1250 FCFA, au lieu de 5000 FCFA prix minimum d'indiqué dans la mercuriale ;
Lot 2 : Entretien et maintenance de photocopieurs au profit du Ministère de la Justice				
1	PROSERVICES	MIN : 1 398 500 HTVA MAX : 6 185 000 HTVA MIN : 1 650 230 TTC MAX : 7 298 300 TTC	MIN : 1 650 230 TTC MAX : 7 298 300 TTC	Conforme 2 ^{ème}
2	INNOVA SERVICE	MIN : 4 787 700 HTVA MAX : 6 885 600 HTVA	MIN : 4 821 700 HTVA MAX : 6 885 600 HTVA MIN : 5 689 606 TTC MAX : 8 125 008 TTC	Conforme 5 ^{ème} Correction due à l'absence de montant total minimum au niveau de l'item 4.1 dans le devis. La correction entraine une augmentation de 34 000 FCFA au montant minimum.
3	ESOFT BURKINA	6 484 100 TTC 5 495 000 HTVA	-	Non conforme Lettre de soumission non conforme (montants minimum et maximum non précisés)
4	COMPUTER SECURITY (CS)	MIN : 4 280 000 HTVA MAX : 6 777 000 HTVA	-	Non conforme Absence de preuve de possession du matériel (liste notariée, reçu d'achat, etc.)
5	A.B.I	MIN : 4 072 500 HTVA MAX : 5 772 500 HTVA	MIN : 4 062 500 HTVA MAX : 5 762 500 HTVA MIN : 4 793 750 TTC MAX : 6 799 750 TTC	Conforme 4 ^{ème} Correction due à une erreur au niveau de l'item 11.2 (25000F proposé dans le bordereau des prix unitaires, et 35 000F proposé dans le devis). La correction entraine une diminution de 10 000 FCFA au montant minimum et au montant maximum.
6	BITS	MIN : 3 954 734 HTVA MAX : 7 219 059 HTVA	-	Non conforme Un technicien proposé au lieu de 2 demandé
7	GERALDO SERVICES	MIN : 899 750 TTC MAX : 4 904 670 TTC	MIN : 902 700 TTC MAX : 4 914 700 TTC	Non conforme Offre en dessous du seuil de tolérance
8	ZAZA TECH	MIN : 1 320 425 HTVA MAX : 6 483 050 HTVA	MIN : 1 322 425 HTVA MAX : 6 488 050 HTVA MIN : 1 560 461 TTC MAX : 7 655 899 TTC	Conforme 1 ^{er} Correction due à une erreur au niveau de l'item 15.3 (prix unitaire du devis de 3000 FCFA différent du prix unitaire du bordereau des prix unitaires de 3500 FCFA). La correction entraine une augmentation de 2000 FCFA au montant minimum, et 5000 FCFA au montant maximum.
9	ALL BUSINESS INTERNATIONAL	MIN : 1 533 000 HTVA MAX : 6 093 500 HTVA	MIN : 1 525 800 HTVA MAX : 6 071 900 HTVA MIN : 1 650 230 TTC MAX : 7 298 300 TTC	Conforme 3 ^{ème} Correction due à une erreur au niveau de l'item 15.3 (800 FCFA dans le bordereau des prix unitaires et 8000 FCFA dans le devis). La correction entraine une diminution de 7200 FCFA au montant minimum, et 21 600 FCFA au montant maximum.
Lot 3 : Entretien et maintenance de groupes électrogènes au profit du Ministère de la Justice				
1	STONE SERVICE	MIN : 2 483 500 HTVA MAX : 3 517 000 HTVA	MIN : 2 295 500 HTVA MAX : 3 396 000 HTVA MIN : 2 708 690 TTC MAX : 4 007 280 TTC	Non conforme Correction due à une erreur au niveau de l'item 4.1 (125 000 FCFA dans le bordereau des prix unitaires et 225 000 FCFA dans le devis). La correction entraine une diminution de 188 000 FCFA au montant minimum et de 121 000 au montant maximum. Offre anormalement basse (montant corrigé)
2	BETI	MIN : 2 559 500 HTVA MAX : 3 727 500 HTVA	MIN : 2 559 500 HTVA MAX : 3 727 500 HTVA	Conforme 1 ^{er}
3	ENERMIN INTERNATIONAL	5 403 715 TTC	-	Non conforme

				Lettre de soumission non conforme (Un seul montant proposé, au lieu d'un montant minimum et d'un montant maximum)
ATTRIBUTAIRES PROVISOIRE	Lot 1: ZAZA TECH pour un montant minimum de deux millions cinq cent neuf mille sept cent cinquante (2 509 750) FCFA HTVA et un montant maximum de quatre millions trois cent treize mille (4 313 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande. Lot 2: ZAZA TECH pour un montant minimum de un million trois cent vingt mille quatre cent vingt-cinq (1 320 425) FCFA HTVA et un montant maximum de six millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante (6 483 050) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande. Lot 3: BETI pour un montant minimum de deux millions cinq cent cinquante-neuf mille cinq cent (2 559 500) FCFA HTVA et un montant maximum de Trois millions sept cent vingt-sept mille cinq cent (3 727 500) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.			

Demande de prix à commandes N°2026-004/MJ/SG/DMP du 10/02/2026 pour l'entretien et la réparation de mobiliers et divers, et l'entretien de bâtiments intérieurs / extérieurs au profit du Ministère de la Justice - Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ; Publication : Quotidien n°4338 du 17/02/2026 - Date de dépouillement : 26/02/2026 ; Nombre de plis : huit (08). Lettre de convocation pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : lettre 26/091-092/MJ/SG/DMP du 18/02/2026. Lot 1 : enveloppe prévisionnelle : 4 000 000 FCFA ; 0,85M : 2 922 640, seuil de tolérance : 2 776 508 Lot 2 : enveloppe prévisionnelle : 40 000 000 FCFA ; 0,85M = 31 785 350 ; Seuil de tolérance : 30 196 082				
--	--	--	--	--

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
Lot 1 : Entretien et réparation de mobiliers et divers				
01	ILZARO BTP Sarl	MINI : 1 500 000 HTVA MAX : 2 982 500 HTVA	1 500 000 HTVA 2 982 580 HTVA	Conforme : 2 ^{ème}
02	ESO-BF	MINI : 1 746 400 TTC MAX : 3 466 250 3 TTC	2 937 500 HTVA 3 466 250 HTVA	Conforme : 3 ^{ème}
03	SOMOCODIS	MINI : 1 159 000 HTVA MAX : 2 869 500 HTVA	1 206 000 HTVA 2 402 000 HTVA	Ecarté -modification des quantités minimum (03 au lieu de 04) et maximum (07 au lieu de 08) aux items 20,21,22 -modification des quantités au maxi à l'item 23 (18 au lieu de 10) -erreur de calcul sur le maximum à l'item 13 (187 000 au lieu de 192 500) -erreur de calcul sur le maximum à l'item 15 (280 000 au lieu 750 000) et modification de quantités au maximum (04 au de 10) Ces corrections entraînent une variation de -467 500 soit- 16.29% au maximum et une variation au minimum de 47 000 f soit 4.06%
04	ETABLISSEMENT MAIGA ET FRERES	MINI : 870 000 HTVA MAX : 2 730 000 HTVA	Min : 1 410 000 HTVA Maxi : 2 730 000 HTVA	Ecarté -offre déséquilibrée aux items 1 à 6, 10-11 et 13-14 (1000 proposée) ; -item 15 (5000 f proposée) ; Conformément à l'article 116 du décret 2024-1748 du 31/12/2024
05	SOKAGEM	MINI : 1 447 000 HTVA MAX : 2 880 000 HTVA	Min : 1 447 000 HTVA Maxi : 2 880 000 HTVA	Conforme : 1er
Lot 2 : Entretien de bâtiments intérieurs et extérieurs				
01	ILZARO BTP Sarl	MINI : 17 868 150 HTVA MAX : 29 739 900 HTVA		Ecarté -Surcharge sur le BEP de l'électricien n1 ; -diplôme (CAP) non probant des deux (02) plombiers ; faute d'orthographe sur les diplômes. -l'entreprise n'a pas répondu à la lettre n°26/102/MJ/SG/DMP du 02/03/2026 lui demandant de fournir lesdits diplôme pour appréciation.
02	ESO-BF	MINI : 21 625 860 TTC MAXI : 39 966 895 TTC	Min : 17 516 947 TTC Maxi : 32 373 185 TTC	Conforme : 1er
03	DMIS	MINI : 16 901 150 HTVA MAXI : 29 739 400 HTVA	-	Ecarté -Surcharge sur le Diplôme (BEP Froid et climatisation) du technicien en froid et climatisation n°2 ; -Surcharge sur le diplôme (BEP Electricité) du l'électricien n°1 ; -surcharge sur le diplôme (CQP en plomberie) du plombier n°2 ; -l'entreprise n'a pas répondu à la lettre n°26/101/MJ/SG/DMP du 02/03/2026 lui demandant de fournir lesdits diplômes pour appréciation.

04	SOMOCODIS	MINI : 18 209 000 HTVA MAX : 28 523 000 HTVA	-	Ecarté : -Surcharge sur le diplôme (CAP maçonnerie construction) du maçon n°1 ; -Attestations de travail non fournis pour le peintre et le carreleur ; -Liste de matériels fourni non probante (montant de la liste du matériel (7 000 000FCFA) différent du montant de la facture (7 500 000FCFA),
05	MJS CONSTRUCTION	MINI : 21 098 863 TTC MAX : 34 599 462 TTC	21 098 863 TTC 34 599 462 TTC	Conforme : 2ème
06	ECB-NOVIS	36 090 300 TTC	-	Ecarté Non-respect du modèle de lettre de soumission de la demande de prix à commandes
ATTRIBUTAIRES PROVISoire		<u>Lot 1 : l'entreprise SOKAGEM pour un montant minimum d'un million quatre cent quarante-sept mille (1 447 000) FCFA HTVA et un montant maximum de deux millions huit cent quatre-vingt mille (2 880 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</u> <u>LOT 2 : l'entreprise ESO-BF pour un montant minimum de dix-sept millions cinq cent seize mille neuf cent quarante-sept (17 516 947) FCFA TTC et un montant maximum de trente-deux millions trois cent soixante-treize mille cent quatre-vingt-cinq (32 373 185) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</u>		

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES									
Projet d'Identification unique pour l'Intégration régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (Projet WURI Burkina Faso).									
Appel à propositions international N°2025-002/MTDPCE/SG/DMP du 05 septembre 2025 pour la Conception, fourniture, installation et maintenance du système d'information pour l'Identification Unique Biométrique au Burkina Faso - Financement : IDA Don n° D609-BF et Crédit n° 6610-BF Référence STEP : BF-WURI - BURKINA FASO-508733-NC-RFP Référence de la publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4223 du mardi 09 septembre 2025 et rectifié au N°4249 du 15 octobre 2025 Nombre de plis : Trois (03) ; Date d'ouverture des propositions financières : 23 janvier 2026 Date de l'ANO de la Banque sur les résultats combinés : 25 février 2026									
Soumissionnaires	Note technique évaluée	Note technique comparative (T)	Note technique Pondérée (50%)	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Note comparative des coûts financiers	Note financière Pondérée (50%)	Note combinée	Classement
Groupe SHENZHEN EMPEROR TECHNOLOGY CO.,LTD (EMPTECH)/ COMAF TECHNOLOGIES SARL	71,495	100	50	17 505 569 337,4 HT HD FCFA Soit 28 839 488,20 HT USD	17 290 334 337,40 HT HD FCFA 22 740 952 033,82 TTC FCFA	100	50	100	1 ^{er}
Groupe MERRADIS BURKINA S.A/ TAHALUF AL EMARAT TECHNICAL SOLUTIONS L.L.C-S.PC	69,73	97,181	48,5905	40 076 319 785 HT HD FCFA Soit 66 793 866 HT HD USD	40 076 319 785 HT HD FCFA Soit 66 793 866 HT HD USD	43,1436	21,5718	70,1623	2 ^{ème}
Groupe ELITE IT PARTNERS SARL/ INKRIPT IDENTIFICATION SYSTEMS (OFF-SHORE) SARL/ VERIDOS GmbH	61,970	86,689	43,3445	59 581 480.00 HT USD 70 306 146,40 TTC USD	59 581 480.00 HT USD 70 306 146,40 TTC USD	51,6364	25,8182	69,1627	3 ^{ème}

Projet d'Identification unique pour l'Intégration régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (Projet WURI Burkina Faso).				
Demande de propositions N° 2025-003/MTDPCE/SG/DMP du 12 décembre 2025 relative au recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du manuel de l'enregistrement de masse, des différents cahiers de charge des prestataires d'enregistrement et de communication et du suivi contrôle des prestations sur le terrain - Financement : IDA Don n° D609-BF et Crédit n° 6610-BF - <u>Référence STEP</u> : BF-WURI - BURKINA FASO-508735-CS-QCBS Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4216 du vendredi 29 Août 2025 de la Revue des Marchés Publics Nombre de plis : Cinq (05) ; Date d'ouverture des propositions techniques : 15 janvier 2026 Date de l'ANO de la Banque sur les résultats techniques : 26 février 2026 Note technique minimum : 75 points/ 100 points				
Nom du Consultant	Proposition soumise	Scores techniques globaux		Classement Observation
AFRICA LABEL GROUP S.A (ALG)	Oui	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence : 22, 34/ 35 points Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission : 44/ 60 points La participation d'experts nationaux en tant que Personnel Clé proposé : 4,5/5 points Total : 70,84/100 Points		5 ^{ème} Non retenu

Groupeement STRATEC ARC/WEVIOO	Oui	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence : 27/ 35 points Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission : 50/ 60 points La participation d'experts nationaux en tant que Personnel Clé proposé : 2,5/5 points Total : 79,5/100 points	2 ^{ème}	Retenu
CABINET AFRICAIN DE GESTION INFORMATIQUE ET COMPTABLE (CGIC Afrique)	Oui	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence : 20/ 35 points Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission : 46/ 60 points La participation d'experts nationaux en tant que Personnel Clé proposé : 05/5 points Total : 71/100 Points	4 ^{ème}	Non retenu
FTHM International	Oui	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence : 26/ 35 points Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission : 46/ 60 points La participation d'experts nationaux en tant que Personnel Clé proposé : 05/5 points Total : 75/100 points	3 ^{ème}	Retenu
Groupeement IPSO CONSEILS SARL/AFRIQUE CONSULTANTS	Oui	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence : 34/ 35 points Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission : 42/ 60 points La participation d'experts nationaux en tant que Personnel Clé proposé : 05/5 points Total : 81/100 points	1 ^{er}	Retenu

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNEL DE L'EDUCATION

DEMANDE DE PRIX N°2026-05/INFPE/DG/PRM DU 05/02/2026 POUR ACQUISITION D'IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DE PERSONNELS DE L'EDUCATION (INFPE).

Financement : budget de l'INFPE Exercice 2026. Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4336 du 13 février 2026

Nombres de soumissionnaires : 13. Référence de convocation de la CAM lettre N° 2026-05/INFPE/DG/PRCP du 20/02/2026

Date de dépouillement : 23 février 2026

Lot 1 : Acquisition d'imprimés et fournitures de bureau au profit de l'INFPE.

E= 12 000 000 ; Moyenne pondérée = 11 616 298 ; 0,85 = 9 873 854 ; 1,1= 13 358 743 Seuil de tolérance 5% = 9 380 161

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
1	MVLA SERVICES	9 917 000 HTVA	9 917 000 HTVA 11 702 060 TTC	Conforme 5 ^{ème}
2	ESIMOF	7 795 850 HTVA	8 403 200 HTVA 9 915 776 TTC	Conforme 2 ^{ème} Erreurs de sommation sur plusieurs ITEMS
3	DARY SERVICES SARL	10 047 000 HTVA	10 047 000 HTVA 11 855 460 TTC	Conforme 7 ^{ème}
4	REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	9 873 000 HTVA	9 873 000 HTVA 11 650 140 TTC	Conforme 4 ^{ème}
5	ECO AFRIQUE	10 974 354 TTC	9 300 300 HTVA 10 974 354 TTC	Conforme 3 ^{ème}
6	WOOBAR SERVICES COMMERCIAL	10 915 944 TTC	9 998 200 11 797 876 TTC	Conforme 6 ^{ème} Erreurs de sommation sur certains sous totaux
7	AGNESIS	7 957 250 HTVA	7 957 250 HTVA 9 389 555 TTC	Conforme 1 ^{er} Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
Attributaire	AGNESIS PRESTATION SERVICE pour un montant de huit millions neuf cent quarante-deux mille deux cent cinquante (8 942 250) francs CFA HTVA soit dix millions cinq cent cinquante-un mille huit cent cinquante-cinq (10 551 855) francs CFA TTC après une augmentation de 985 000 F CFA HTVA ou 1 162 300 F CFA TTC soit 12,38%. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours			

Lot 2 : Acquisition de feuilles de composition.

E= 3 000 000 ; Moyenne pondérée= 2 751 196 0,85= 2 338 516 ; 1,15= 3 163 875 Seuil de tolérance 5% = 2 221 591

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
1	SITD	1 950 000 HTVA	1 922 700 HTVA 2 268 786 TTC	Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 3 ^e
2	ESIMOF	2 000 000 HTVA	2 000 000 HTVA 2 360 000 TTC	Conforme 4 ^e
3	MVLA	2 000 000 HTVA	2 000 000 HTVA 2 360 000 TTC	Conforme 4 ^e ex
4	DARY SERVICES SARL	2 500 000 HTVA	2 500 000 HTVA 2 950 000 TTC	Conforme 8 ^e
5	REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	2 350 000 HTVA	2 350 000 HTVA 2 773 000 TTC	Conforme 7 ^e

6	ECO AFRIQUE	2 242 000 TTC	1 900 000 HTVA 2 242 000 TTC Montant après rabais de 0,5% 1 890 500 HTVA 2 230 790 TTC	Rabais de 0,5% après correspondance e de la CAM offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 1er
7	EDF	1 850 000 HTVA	1 850 000 HTVA 2 183 000 TTC	Offre anormalement basse
8	SHINY SERVICES SARL	2 242 000 TTC	1 900 000 HTVA 2 242 000 TTC Montant après rabais de 16% 1 596 000 HTVA 1 883 280 TTC	Rabais de 16% après correspondance e de la CAM Offre anormalement basse
9	MOUNO-COM	1 850 000 HTVA	1 850 000 HTVA 2 183 000 TTC	Offre anormalement basse
10	ESI SARL	1 800 000 HTVA	1 800 000 HTVA 2 124 000 TTC	Offre anormalement basse
11	BOOKSHOP MULTI SERVICE	2 095 000 HTVA	2 095 000 HTVA 2 472 100 TTC	Conforme 6 ^e
Attributaire	ECO AFRIQUE pour un montant d'un million huit cent quatre-vingt-dix mille cinq cents (1 890 500) francs CFA HTVA soit deux millions deux cent trente mille sept cent quatre-vingt-dix (2 230 790) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours.			

MANIFESTATION D'INTERET N°2026-001/INFPE/DG/PRCP DU 27/01/2026 pour les études techniques pour la réhabilitation du circuit électrique des infrastructures de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE).
Référence de la lettre d'ouverture, d'analyse et de délibération de plis : Lettre N°2026-06/INFPE/DG/PRCP du 23/02/2026.
Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4337 du 16 février 2026. Nombre de plis reçus : Cinq (07).
Financement : Budget INFPE-exercice 2026. Date de délibération : vendredi 27 février 2026

N°	Cabinet/Consultant	Classement	Observations
1	SAPIENTIA	3ème	Retenu Le cabinet dispose de cinq (02) projets similaires conformes dans les études techniques de circuit électrique des infrastructures.
2	CIN'IC Sarl	2ème	Retenu Le cabinet dispose de cinq (03) projets similaires conformes dans les études techniques de circuit électrique des infrastructures.
3	BETIM	-	Non retenu Le cabinet dispose d'un seul projet similaire dans les études techniques de circuit électrique des infrastructures.
4	MASSIVE DYNAMIC TRAXYS	1er	Retenu Le groupement de cabinet dispose de cinq (05) projets similaires conformes dans les études techniques de circuit électrique des infrastructures.
5	SYSTCOM	-	Non retenu Le cabinet ne dispose d'aucun projet similaire dans les études techniques de circuit électrique des infrastructures.
6	CARRURE SEED	-	Non retenu Le groupement cabinet ne dispose d'aucun projet similaire dans les études techniques de circuit électrique des infrastructures.
7	UEEFI	-	Non retenu Le cabinet ne dispose d'aucun projet similaire dans les études techniques de circuit électrique des infrastructures.

Selon la procédure de sélection et conformément aux dispositions de l'article 74 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics le **GROUPEMENT MASSIVE DYNAMIC TRAXYS**, le **Cabinet CIN'IC Sarl** et le **Cabinet SAPIENTIA** sont retenus pour la suite de la procédure.

DEMANDE DE PRIX N°2026- 04/INFPE/DG/PRM du 09/02/2026 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE L'INFPE. Financement : budget de l'INFPE Exercice 2026
Publication de l'avis : revue des marchés publics N° ° 4336 du 13 février 2026. Nombres de soumissionnaires : 11
Référence de convocation de la CAM lettre **N° 2026-04/INFPE/DG/PRM du 17/02/2026**. Date de dépouillement : 23 février 2026
Lot unique : Acquisition de consommables informatiques au profit de l'INFPE.
E= 14 000 000 ; Moyenne pondérée= 12 797 756 ; 0,85= 10 877 756 ; 1,15= 14 716 964; Seuil de tolérance 5% = 10 333 868

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
1	WOOBAR SERVICE COMMERCIAL	13 775 910 TTC	11 674 500 HTVA 13 775 910 TTC	Conforme 4 ^{ème}
2	MVLA SERVICES	11 015 000 HTVA	11 015 000 HTVA 12 997 700 TTC	Conforme 2 ^{ème}
3	DARY SERVICES SARL	11 250 000 HTVA	11 250 000 HTVA 13 275 000 TTC	Conforme 3 ^{ème}
4	ECOTECH	10 164 500 TTC	8 613 983 HTVA 10 164 500 TTC	Offre anormalement basse
5	ETS SANA TIDIANE ET FILS	8 505 491 HTVA	8 505 491 HTVA 10 036 472 TTC	Offre anormalement basse
6	INAFAT ENTREPRISE	8 469 169 HTVA	8 469 169 HTVA 9 993 619 TTC	Offre anormalement basse
7	AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	10 600 000 TTC	8 983 051 HTVA 10 600 000 TTC	Conforme 1 ^{er} Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
8	H2S SERVICES	9 948 399 TTC	8 430 847 HTVA 9 948 399 TTC	Offre anormalement basse
9	SINOVA SERVICES	8 545 813 HTVA	8 545 813 HTVA	Offre anormalement basse

			10 084 059 TTC	
10	LPA	8 526 500 HTVA	8 526 000 HTA 10 060 680 TTC	Offre anormalement basse
11	ZZ SERVICES	8 467 000 HTVA 9 991 060 TTC	8 467 000 HTVA 9 991 060 TTC	Offre anormalement basse)
ATTRIBUTAIRE :		AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX pour un montant de dix millions dix-huit mille cinq cent cinquante un (10 018 551) francs CFA HTVA soit onze millions huit cent vingt-un mille huit cent quatre-vingt-dix (11 821 890) francs CFA TTC après une augmentation de 1 035 500 FCFA HTVA ou 1 221 890 F CFA TTC. soit 11,53%. Le délai d'exécution est de trente (30) jours		

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUE								
Appel d'Offres Ouvert National Accéléré N°2026-04T/MAERAH/SG/DMP PORTANT CONSTRUCTION D'UN PALIER DANS LE NOUVEAU BATIMENT DU MAERAH AU PROFIT DU PROJET DE SECURITE DE L'EAU AU BURKINA FASO.								
Service bénéficiaire :PSE-BF - Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 18 février 2026								
Nombre de plis reçus: Deux (02) plis.								
Financement : Prêt IDA N°7559-BF Publication de l'avis d'appel d'offres :Revue des marchés N°4232 du 09/02/2026								
N° pli	Soumissionnaires	Prix de l'offre (Lu publiquement)			Montant corrigé HTVA FCFA	Montant corrigé TTC FCFA	Rang	Observations
		Monnaie(s)	Montant(s) F CFA HTVA	Montant(s) F CFA TTC				
1	EMIP CONSTRUCTION	FCFA	-	400 569 810	-	-	Non classé	Délai de validité de l'offre non spécifié au point h de la lettre de soumission
2	IMEA-BTP SARL	FCFA	359 322 034	424 000 000	355 035 334	418 941 694	1 ^{er}	RAS
Attributaire :		IMEA-BTP SARL pour un montant de trois cent cinquante-cinq millions trente-cinq mille trois cent trente-quatre (355 035 334) FCFA HTVA soit un montant de quatre cent dix-huit millions neuf cent quarante et un mille six cent quatre-vingt-quatorze (418 941 694) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPÉTITIVITÉ AGRICOLE							
Synthèse des résultats de la demande de cotations n°2026-01T/MAERAH/SG/RPB075/PRECA du 11/02/2026 pour travaux d'achèvement de la construction des comptoirs d'achats de Houndé et de Kourouma dans la région du Guiriko dans le cadre du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PRECA); Financement : Accord de Crédit IDA N° 6492-BF ; Date de publication : quotidien des marchés publics au numéro N°4337 à la page 142 du lundi 16 février 2026; Date du dépouillement : 27/03/2026 ; Nombre de plis reçus : six (06)							
N°	Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Rang	Observation
01	KO & FILS SARL S/C BP 606 Boromo Tel : 70 20 23 06 / 76 45 85 37 RCCM: BF-DDG-2018-B-155 IFU : 00110299 L	55 084 746-	65 000 000	52 907 453	62 430 795	1 ^{er}	Conforme Site de Houndé : sous total III du Hangar de tri et de conditionnement (85 260) non pris en compte dans le calcul du total. -Suppression du raccordement électrique de Séguéré
02	AST 01 BP 3045 OUAGA 01 RCCM: BF-OUA-01-2021-B13-14130 Tél : 55 36 18 68/ 60 98 58 20 IFU : 00171632 P	61 745 180	72 859 312	59 949 317	70 740 194	2 ^{ème}	Conforme Site de Kourouma Non prise en compte des généralités Site de Houndé : LATRINES a 4 postes N°1 : erreur de quantité au poste 7.1 : 10 ,8 au lieu de 10. Système AEP : Poste 6.1 (Fabrication et pose de la cuve métallique 5 m3, HFC= 06m-10m y compris toutes sujétions (équipement de robinetterie intérieurs : robinet flotteur, crépines; compteur au pied de l'ouvrage, clapet anti retour, robinet vanne; échelle de lecture, peinture anti rouille et peinture alimentaire intérieur, peinture extérieure, désinfection, by-pass, échelle dont les 2 m les plus bas amovibles, divers,...), Béton armé dosé à 350kg/m3 pour fondation et socle château d'eau) : prix unitaire de château non facturé. Attribution du prix unitaire le plus élevé : 2 000 000. -Suppression du raccordement électrique de Séguéré
03	Groupeement		55 656 098		-	-	Non conforme : agreement technique de SOCIETE

	ACCORD BTP / SOCIETE POLYVALENTE DU BURKINA 07 BP 15-ABIDJAN 07 Tél: +225 07 13 25 25 25 RCCM / CI-ABJ-03-2021-B13-05240 IDU : CI-2021-0009296 V						POLYVALENTE DU BURKINA non fourni.
04	GROUPE NATIONAL SERVICE SA Tél : 70 30 56 78 /78 85 50 28 RCCM: BF-BBD-2017-B-0001 IFU: 00018341 G		61 860 645		-	-	Non conforme : Agrément technique expiré depuis juin 2024
05	SHAIID'SERVICES SARL 07 BP 5357 OUAGA 07 Tél : 78 96 66 69/76 66 36 72 RCCM: BF- OUA-01-2021-B13-07032 IFU: 00160643 S		105 614 213	90 242 580	106 486 244	4 ^{ème}	Conforme Site de Houndé Hangar détaillant : Erreur de quantités au poste 8.1,32,45 au lieu de 7,87 Erreur de quantités au poste 8.3: 2,98 au lieu de 8,5 Site de Houndé Hangar détaillant : Erreur de quantité 0 au lieu de 1 Hangar de tri et de conditionnement : Erreur de quantité au poste 5.7 13 au lieu de 22 Hangar de rencontre : Erreur de prix unitaire au poste 2.9 100 000 au lieu de 80 000 Erreur de quantité au poste 3.1: 0 au lieu de 6 Total du poste 4.2.1 non calculé Total du 4.3.1 non calculé -Suppression du raccordement électrique de Séguéré
06	EBAF BP 05 KOUDOUGOU RCCM :BF-OUA-2022-A-522 Tél : 25 44 12 08/70 25 78 01 IFU : 00001798 U	60 707 670	71 635 051	60 259 337	71 106 017	3 ^{ème}	Conforme Site de Houndé Hangard de tri et de conditionnement : Total du poste 5.3 non calculé Erreur de somation du total V : 1 912 500 au lieu de 1 612 500 du poste 5.3 non calculé Hangar de rencontre : total V 213 000 Non pris en compte. Comptoir siège : Item 4.2.2 non pris en compte -Suppression du raccordement électrique de Séguéré
Attributaire		:KO ET FILS Sarl Montant : Cinquante-deux millions neuf cent sept mille quatre cent cinquante-trois (52 907 453) FCFA/HTVA soit, soixante-deux millions quatre cent trente mille sept cent quatre-vingt-quinze (62 430 795) FCFA/TTC Délai d'exécution : soixante (60) jours					

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

Manifestation d'intérêt N°003-2026/ABER/DG/SG/DMP en vue d'une demande de propositions allégée pour le recrutement d'un consultant (bureau d'études) en vue de la réalisation de notices d'impacts environnementaux et sociaux (NIES) pour l'électrification de trente-une (31) localités rurales. Financement : Budget ABER/TDE - gestion 2026 ; Publication de l'avis : Quotidien N° 4323 du mardi 27 janvier 2026 ; Date d'ouverture : 10 février 2026 ; Date de délibération : 20 février 2026 ; Nombre de plis reçus : 13			
Dénomination du bureau d'études	Pays d'origine	Commentaires	Observations
GROUPEMENT CHARSO PRESTATIONS SARL/ CEFCOD/ HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL	Burkina Faso/ Burkina Faso/ Burkina Faso	Le groupement totalise trente-six (36) expériences justifiées dans la réalisation des NIES.	Retenu
GROUPEMENT SOCREGE/ CAERD	Burkina Faso/ Congo Brazzaville	Le groupement totalise vingt-deux (22) expériences justifiées dans la réalisation des NIES.	Retenu
GROUPEMENT ISCOS SARL ET SUCCES CONSULTING ET SERVICE	Burkina Faso Burkina Faso/	Le groupement totalise dix-huit (18) expériences justifiées dans la réalisation des NIES.	Retenu
BGB MERIDIEN SARL	Burkina Faso	Le cabinet totalise dix (10) expériences justifiées dans la réalisation des NIES	Non retenu
GROUPEMENT CCMG SARL/ BERFAC	Burkina Faso/ Burkina Faso	Le groupement totalise neuf (09) expériences justifiées dans la réalisation des NIES.	Non retenu
BANGRE VENEEM INTERNATIONAL	Burkina Faso	Le cabinet totalise six (06) expériences justifiées dans la réalisation des NIES	Non retenu
GROUPEMENT ID – SAHEL/ GMC GROUP SARL/ SDI INC	Mali/ Canada/ Mali	Le groupement totalise cinq (05) expériences justifiées dans la réalisation des NIES	Non retenu

GENERAL ENGINEERING IC	Burkina Faso	Le cabinet totalise quatre (04) expériences justifiées dans la réalisation des NIES	Non retenu
GROUPEMENT SISDEV SARL/ LINER ENVIRONNEMENT/ E2S SARL	Burkina Faso/ Bénin / Burkina Faso	Le groupement totalise deux (02) expériences justifiées dans la réalisation des NIES	Non retenu
QUALITAS SARL	Burkina Faso	Le cabinet totalise zéro (00) expériences justifiées dans la réalisation des NIES	Non retenu
SEREGE SARL	Burkina Faso	Le cabinet totalise zéro (00) expériences justifiées dans la réalisation des NIES	Non retenu
GROUPEMENT CABINET INVIF SARL/ CERIGE SARL	Burkina Faso/ Mali	Le cabinet CERIGE a constitué en groupement avec d'autres cabinets dans le pli 04 et 05, il y a alors un conflit d'intérêt. Par conséquent, les manifestations d'intérêt des deux plis (04 et 05) ne seront pas retenues.	Non retenu
GROUPEMENT AMD INTERNATIONAL/ CERIGE SARL/ ABCOM	Burkina Faso/ Mali/ Mali	Le cabinet CERIGE a constitué en groupement avec d'autres cabinets dans le pli 04 et 05, il y a alors un conflit d'intérêt. Par conséquent, les manifestations d'intérêt des deux plis (04 et 05) ne seront pas retenues.	Non retenu

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

DEMANDE DE PROPOSITION N°2025- 01/CARFO/DG/DMP RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE (MOD) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+5 TOITURE ACCESSIBLE MUNI DE DEUX (02) SOUS SOLS SUR LE TERRAIN DE LA CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CARFO) SIS A KOULOUBA.

Financement : Budget CARFO, gestion 2025 ; Budget : 311 500 000 FCFA

Financement : Budget CARFO, gestion 2025 ; Publication : lettre d'invitation pour la soumission des propositions techniques du 01 décembre 2025

Date de dépouillement : 09 janvier 2026 ; Nombre de plis : 5

N°	Soumissionnaires	Approche technique et méthodologie/10 points	Conformité du plan de travail/15 points	Organisation et personnel /10 points	Qualifications et compétence du personnel clé de la mission/60 points	Qualité de la proposition /5 pts	Total/ 100 pts	Commentaires	Appréciation /Rang
1	AGENCE FASO BAARA	14	10	9	60	4	97	Très bonne proposition technique en adéquation avec les termes de références ainsi que les critères de la demande de proposition.	2 ^{ème}
2	AGEM DEVELOPPEMENT	10	9,5	10	60	3,5	93	- La méthodologie décrite (sélection des prestataires) est celle d'une assistance au maitrise d'ouvrage ; - Les canaux de publication des avis et des résultats proposés sont uniquement la presse nationale et la plateforme de l'ARCOP, contrairement à la réglementation qui rend la publication obligatoire dans la revue des marchés publique et facultatif pour les autres canaux - le calendrier du personnel clé ne fait pas ressortir le volume total de travail homme/mois du projet - trois (03) personnel expert additif proposé	4 ^{ème}
3	ATEM DEVELOPPEMENT	12	4	9	60	3	88	- la méthodologie décrite par l'agence ne prend pas en compte de façon holistique et détaillée les missions du MOD énumérées dans les TDR ; - les principales activités énumérées dans la méthodologie ne ressortent pas dans le plan de travail ; - Tech 8 le programme de travail non fournie et le planning des activités fournie est illisible ; - Le volume de travail (homme /mois) est non conforme : 297,75 hommes/ mois proposés en lieu et place de 166 homme /mois demandé dans le dossier ;	5 ^{ème}

								non-respect du formulaire tech 7 : le calendrier du personnel clé ne fait pas ressortir le détail du volume de travail sur le siège et sur le terrain pour chaque personnel clé.	
4	FOCUS SAHEL DEVELOPPEMENT	14	10	10	60	4,5	98,5	- très bonne proposition technique bien détaillée en adéquation avec les termes de référence ainsi que les critères de la demande de proposition. - quatre (04) personnel expert additif proposé	1^{er}
5	BOUTIQUE DE DEVELOPPEMENT	14	6	9,5	60	4	93,5	- un (01) personnel additif expert proposé ; - le plan de travail proposé, énumère les principales tâches sans préciser leur durée d'exécution ; - non-respect du formulaire tech 7 : le calendrier du personnel clé ne fait pas ressortir le volume total de travail homme/mois sur le terrain et au siège pour chaque personnel clé, ainsi que le volume total de travail homme/ mois de tout le projet	3^{ème}

Conclusion : Les cinq (05) cabinets ont été retenus pour la suite de la procédure

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fiche synthèse de la manifestation d'intérêt n° 04/2025/DMTPI relatif à l'assistance technique dans l'élaboration de la stratégie de plaidoyer et de mobilisation de ressources financières pour le financement des projets d'investissement

Tableau 3 : Evaluation des candidatures (application des critères)

N°	Nom du Candidat	Lettre de manifestation d'intérêt et présentation générale du candidat	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'années d'expérience	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (copies de la page de garde des marchés et attestations de bonne exécution ou PV de réception ou rapport de validation) dans les 10 dernières années	Commentaires
01	KANAGA CONSULTING	Fournies	Intervient dans les domaines suivants : * conseil en stratégie et développement ; * mobilisation de ressources ; * expertise comptable et fiscale ; * audit et organisation, * contrôle et gestion de la performance ; * recrutement, formation, etc. * expertise comptable et audit, fiscalité, * ressources humaines ; * management, * conseil en stratégie ;	14 ans	Deux (02) marchés analogues pertinents et prouvés : Élaboration d'une stratégie et d'un modèle de financement pour SOGEOH en 2022-2023 en Guinée ; Conseil en gestion et en finance pour Access Energy.	Retenu Point fort : le cabinet a la qualification pour la réalisation des prestations. Point faible : Néant
02	Groupe GMC GROUP/ID SAHEL/ESSOR GMC GROUP ID SAHEL ESSOR	Fournies	Intervient dans les domaines suivants : *Mobilisation de ressources *Elaboration des projets d'investissement *Elaboration des manuels de procédure	19 ans	Un (01) marché analogue prouvé : Elaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources pour le financement du plan stratégique de l'ANSAL-BF.	Retenu Point fort : le cabinet a la qualification pour la réalisation des prestations. Point faible : Néant
03	IPSO CONSEILS SARL	Fournies	Intervient dans les domaines suivants : * Elaboration de plans stratégiques et opérationnels ; * Mise en place d'outils d'analyse stratégique ; * Diagnostic stratégique	16 ans	Quatre (04) marchés analogues prouvé mais pas spécifiques à l'électricité : Mise en place de mécanismes portant sur une facilité viable de financement de raccordement à l'électricité des PME/PMI ; Réalisation d'une étude sur les mécanismes de financement pérenne de la sécurité routière au Burkina Faso ; Réalisation d'une étude pour la mise en place d'un mécanisme approprié d'accès aux	Retenu Point fort : le cabinet a la qualification pour la réalisation des prestations. Point faible : Néant

					financements des acteurs de la filière anacarde ; Etude sur l'état des lieux des mécanismes existants d'accès au financement pour les jeunes et proposition de mécanisme amélioré alternatif dans le cadre du projet EJO.	
04	IMEA	Fournies	Intervient dans les domaines suivants : * Elaboration de plan de développement de plans stratégiques ; * Recherche de financement ;	7 ans	Un (01) marchés analogues pertinents et prouvés : Elaboration d'une stratégie de plaidoyer et de mobilisation de ressources financières au profit de la société des postes du Togo.	Non retenu Point fort : le cabinet a la qualification pour la réalisation des prestations. Point faible : Néant
05	PERFORMANCE AFRIQUE SARL	Fournies	Intervient dans les domaines suivants : *Digitalisation *Système d'information et de gestion intégrée *Infrastructure et réseau informatique *Schémas directeur des systèmes d'information *Audit informatique *Gestion de base de données	10 ans	Deux (02) marchés analogues pertinents et prouvés : Elaboration de la stratégie de plaidoyer et de mobilisation de ressources financières pour le financement des projets d'investissements du laboratoire du bâtiment et des travaux publics ; Elaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources financières au profit de l'Office National des Produits Pétroliers du Mali.	Retenu Point fort : le cabinet a la qualification pour la réalisation des prestations. Point faible : Néant
06	CGIC-AFRIQUE INTERNATIONAL	Fournies	Intervient dans les domaines suivants : *Elaboration de mise à jour ou révision des manuels des procédures administratives, financières et comptables, des manuels d'exécution des fonds, sociétés, projets et programmes *Elaboration des plans stratégiques et des plans d'action de développement des fonds, des projets, sociétés, institutions et ONG *Etude de prévoyance sociale *Audit des RH et élaboration des plans de carrières *Mise en place de systèmes et procédures *Assistance technique en gestion financière, comptable et administrative des projets et programmes des sociétés et institutions.	34 ans	Deux (02) marchés analogues pertinents et prouvés : Elaboration d'un plan stratégique assorti d'un plan d'action glissant au profit de l'ABSM (Burkina Faso) ; Etude pour la réalisation du plan stratégique de développement de l'école nationale des travaux publics.	Retenu Point fort : le cabinet a la qualification pour la réalisation des prestations. Point faible : Néant
07	AEID SARL	Fournies	Intervient dans les domaines suivants : *Etude *Assistance financière et comptable *Planification *Comptabilité analytique *Evaluation et gestion de projet *Finance comptabilité *Audit	26 ans	Aucun marché analogue n'a été jugé pertinent par la commission technique d'analyse.	Non retenu Point fort : Néant Point faible : le cabinet n'a pas la qualification requise pour la réalisation des prestations.
08	AFET-BF	Fournies	Intervient dans les domaines suivants : *comptabilité finance *Etude, enquête et sondage *RH *Evaluation	15 ans	Aucun marché analogue n'a été jugé pertinent par la commission technique d'analyse.	Non retenu Point fort : Néant Point faible : le cabinet n'a pas la qualification requise pour la réalisation des

						prestations.
09	NIGER EXPERTISE SARL	Fournies	Intervient dans les domaines suivants : *Etude * comptabilité finance *Audit *Evaluation *Planification	9 ans	Un (01) marché analogues pertinents et prouvés : Assistance technique pour la mise en place d'une stratégie de plaidoyer et de mobilisation de ressources financières pour le financement des projets d'investissement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement du Niger.	Non retenu Point fort : le cabinet a la qualification pour la réalisation des prestations. Point faible : Néant
10	Groupeement CLASS SARL /IBEA SARL CLASS SARL IBEA SARL	Présentation non fournies	Intervient dans les domaines suivants : Non fournies	Non fournie	Deux (02) marchés analogues pertinents et prouvés : Assistance technique pour la mise en place d'une stratégie de plaidoyer et de mobilisation de ressources financières pour le financement des projets d'investissement au profit de l'AGEROUTE de Cote d'Ivoire Assistance technique pour la mise en place d'une stratégie de plaidoyer et de mobilisation de ressources financières pour le financement des projets d'investissement au profit de la Togolaise des eaux.	Retenu Point fort : le cabinet n'a pas la qualification pour la réalisation des prestations. Point faible : Néant

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés (CAM) du CHUR de Ouahigouya porte à la connaissance des soumissionnaires à la demande de prix N°2026-07/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition et l'installation d'une armoire d'inverseur automatique au profit du CHUR de Ouahigouya dont l'avis est publié dans la revue des marchés publics N°4245 du jeudi 26 février 2026, page 29 et l'ouverture des plis ayant eu lieu le vendredi 06 mars 2026 que la procédure est annulée pour insuffisance technique du dossier (erreur dans la détermination des spécifications techniques) :

En fait une erreur s'est glissée au niveau de la partie « CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES »

Au lieu de :

N°	Désignations	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire
I. Acquisition d'une armoire d'inverseur automatique plus installation			
I.01	Contacteurs Lc1 1000 A 4 pôles	Fourniture et pose de contacteurs Lc1 1000 A 4 pôles	
I.02	Disjoncteur magnéto thermique courbe C4P 220/300V 32A	Fourniture et pose de disjoncteur magnéto thermique courbe C4P 220/300V 32A	
I.03	Contrôleur de phase	Fourniture et pose de contrôleur de phase	
I.04	Relai temporise	Fourniture et pose de relai temporise	
I.05	Voyant lumineux	Fourniture et pose de voyant lumineux	
I.06	Coffre métallique	Fourniture et pose de Coffre métallique	
I.07	Goulotte de rangement	Fourniture et pose de goulotte de rangement	
I.08	Cable ou jeu de barre de 280mm²	Fourniture et pose de câble ou jeu de barre de 280mm²	
II. Acquisition de deux contacteurs de puissances pour rechange			
II.01	Contacteur industriel EK 1000-1000 A/ AC-1-UI 1000 V	Fourniture et pose de contacteur industriel EK 1000-1000 A/ AC-1-UI 1000 V	
III. Réparation d'inverseur, changement des coches et équilibrages des phases dans le local TGBT			
III.01	Bobine pour contacteur LC11000A 4pôles	Fourniture et pose de bobine pour contacteur LC11000A 4 pôles	
III.02	Verrouillage mécanique type LC1 1000 A	Verrouillage mécanique type LC1 1000 A	
III.03	Remplacement lame de contacte	Fourniture et remplacement lame de contacte	
III.04	Coche de contacteur de 280 mm²	Fourniture de coche de contacteur de 280 mm²	
III.05	Equilibrages des phases	Equilibrages des phases	

On devrait lire plutôt :

No	Désignation	Prescriptions techniques demandées
01	Contacteurs LC1 1000A 4POLES	Gamme TESYS F Pôles ; 4P (4 NO) pour AC-1

		Courant assigné d'emploi (Ie) 1000 A (à < 55 °C) pour AC-3 à <= 440 V CA ; 1000 A (à < 40 °C) pour AC-1 à <= 440 V CA Tension assignée d'emploi (Ue) <= 1000 V CA 50/60 Hz Tension de bobine (Uc) 230 V CA standard, Durabilité mécanique Élevée, conçue pour 600 cycles par heure Tension assignée de tenue aux chocs (Uimp) 8 kV Pouvoir de coupure assigné 5040 A conforme à la norme CEI 60947 4-1 Impédance moyenne 0.12 m Ohm (Ith 1000 A 50 Hz) Normes Certifié CEI, UL, CSA, CCC, EAC, avec Verrouillage mécanique
02	Disjoncteur magnéto thermique courbe C4P 220/300V 32A	Référence type : c GV3P32 (triphasé), GV2ME32. Intensité nominale : 32 A (plage de réglage thermique souvent 24-32A ou 23-32A). Type de protection : Magnétothermique Nombre de pôles : 4P (Tripolaire). Technologie de déclenchement : Thermique-magnétique. Pouvoir de coupure : Élevé, Montage : Rail DIN (armoire ou coffret). Connexion : Bornes à vis étrier.
03	Contrôleur de phase	Fonctions de contrôle : Ordre des phases, perte de phase, asymétrie (55-25%), sous-tension et surtension. Tension d'alimentation : 380 V à 480 V CA, triphasé. Installation : Montage sur rail DIN, Signalisation : LED d'état et bouton de diagnostic. Temporisation : Réglable en façade de 0,10 comma 10,1 A 30 secondes. Contacts : Généralement 2 inverseurs (OF). Sécurité : Sécurité positive Références courantes RM22TR33 : Contrôleur de phase et tension triphasé (380-480V) avec temporisation. RM22TA33 : Contrôleur de séquence et manque de phase. A9E21180 : Relais de contrôle de phase (gamme Acti9)
04	Relai temporise	Tension d'alimentation : 24...240 V AC/ (souvent universel 50/60 Hz). Fonctionnalités : Mono fonction ou Multifonction Plage de temps : Réglage précis par potentiomètres en façade (ex: 1s à 100h). Sortie : 1 ou 2 contacts inverseurs (OF/SPDT), 5A à 8A, 250V CA/CC. Montage : Rail DIN 35mm, format modulaire compact Signalisation : Par LED (clignotante pour la temp, fixe pour l'état). Endurance : >105 >105 cycles (électrique), >106 >106 cycles (mécanique). Connexion : Bornes à vis, accepte câbles rigides/flexibles. Environnement : IP20/IP40, température composed with power cap C-20°C à +60°C avec capuchon de puissance Références Communes : RE17RMMU / RE17RAMU : Relais 8 fonctions (17.5mm). A9E16070 (Acti9) : Relais temporisé multifonction. RE9TA21MW : Relais temporisé statique (travail).
05	Voyant lumineux	Type de signalisation : LED intégrée, offrant une faible consommation (environ 0,3 W0 comma 3 W 0,3 W). Tension assignée : 12V à 48V CA/CC/230V CA230 V C 400V CA Fixation/Montage : Clipsable (Odace, S520290), ou sur rail DIN (Acti9, A9E18332). Degré de protection : IP66, IP67, IP69, IP69K (gamme Harmony XB4). Diamètre de perçage : 22 mm (pour XB4BVB4). Raccordement : Bornes à vis ou vis-étriers.
06	Coffre métallique	Matériau : Corps en acier monobloc, porte en tôle d'acier, finition époxy-polyester gris RAL 7035. Indices de Protection : IP66 (étanchéité totale), IK10 (résistance aux chocs mécaniques). Dimensions : 120x80x50mm, Porte : Réversible, charnières escamotables, fermeture par serrure (double barre 3 mm standard). Porte pleine, avec platine Installation : Montage mural, avec presse-étoupe en partie basse pour l'entrée des câbles. Accessoires : Platine de fond pleine (acier galvanisé), plastron (optionnel), et kits de mise à la terre.
07	Goulotte de rangement	Matériau : Polychlorure de vinyle (PVC) ou acier. Dimensions : Choix en fonction de la section et du nombre de câbles (ex : 40x20 mm, 60x60 mm, 65x250 mm pour GTL). Capacité : Environ 40% de taux de remplissage conseillé pour une pose aisée. Normes : EN 50085-2-3 (goulottes de câblage). Tenue au feu : Non propagateur de la flamme. Indices de protection : IP3X (protection contre les corps solides) et IK07/IK08 (résistance aux chocs). Température d'usage : -25°C à +60°C.
08	Cable ou jeu de barre de 280mm²	Capacité : 280mm² destinée à la très haute puissance/courant. Type : unipolaire H07RN-F ou câbles blindés haute capacité ou enjeu de barres en cuivre Raccordement : Le recouvrement des barres doit être au moins 5 fois l'épaisseur du conducteur le plus étroit. Couple de serrage : Il doit être adapté pour éviter les échauffements, avec des rondelles "contact" serrées sans lubrification. Normes : Respecter les normes NFC 15-100 pour les installations basse tension et les normes constructeurs pour les tableaux électriques (NF EN 61439-2).

Le reste sans changement.

Par ailleurs le président s'excuse des désagréments que cette situation pourrait occasionner.

W.Claude OUEDRAOGO

Administrateur des Hôpitaux et des services de santé



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-012/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP du 16 février 2026 relative à L'ACQUISITION DE FOURNITURE DE BUREAU AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO.

PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4340 DU JEUDI 19 FEVRIER 2026

CONVOCACTION CAM °2026-012/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP du 23 février 2026

Financement : budget CHR TNK, EXERCICE 2026

Nombre de plis reçus : 12 plis. Date d'ouverture des plis : 02 mars 2026

N° lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
Lot Unique	EVEDAF	Min : - Max : 15 016 600				Non conforme Lettre de soumission non conforme ; Formulaire de bordereau des prix unitaires non conforme.	-
	SETBA TRADING SARL			Min : 13 962 486 Max : 17 300 139	Min : 14 948 478 Max : 18 851 848	Non conforme Correction porter sur : Item5 : quantité maximum 250 au lieu de 45, prix total minimum 121400 au de 121500 ; Item12 : 500X1012= 506000 au lieu de 506250 ; Item13 13 : 100X607=60700 au lieu de 60750 ; Item19 : 70X607=42490 au lieu de 42525, 90X607= 54630 au de 54675 ; Item21 : 70X94= 6580 au lieu de 6615, 80X94= 7520 au lieu de 7560 ; Item 24 : 100X337= 33700 au lieu de 33750, 120X 337= 40440 au lieu de 40500, Item 52 : 100X472 = 4720 au lieu de 4725, 15X472 = 7080 au lieu de 7088 ; 6tem 67 : 10X202= 2020 au lieu 2025 ; Les Items 5, 6, 7 et 8 ne sont pas soumis à la TVA. Le RCCM non transmis.	Non classée
	DISTRI-SERVICE	Min : 13 156 950 Max : 17 003 100				Non conforme Echantillons ou prospectus non fournis pour tous les items demandés	
	PLANETE SERVICES		Min : 13 000 000 Max : 265 400	Min : 13 298 820 Max : 19 127 400	Min : 15 286 000 Max : 19 127 400	Le total général minimum HTVA est de 13 000 000 au lieu de 11 310 000	3 ^{ème}
	ICNF	Min : 11 621 200 Max : 14 735 000					1 ^{er}
	BASYRE SERVICE	Min : 10 462 900				Non conforme	

		Max : 16 717 650				Echantillons ou prospectus non fournis pour tous les items demandés	
	FAABO VISION CENTER	Min : 9 863 800 Max : 12 271 500				Non conforme Offre anormalement basse Intervalle de validité (15 932 847; 21 556 204) Le seuil de tolérance 15 932 847x0,05=796 642 Après application du taux de tolérance qui est de 5% la borne inférieure devient 15 932 847-(15 932 847x0,05) = 15 136 204	Non classée
	ECO AFRIQUE			Min : 12 205 802 Max : 15 182 706	Min : 12 158 552 Max : 15 125 412	Non conforme Les Items 5, 6, 7 et 8 ne sont pas soumis à la TVA Offre anormalement basse Intervalle de validité (15 932 847; 21 556 204) Le seuil de tolérance 15 932 847x0,05=796 642 Après application du taux de tolérance qui est de 5% la borne inférieure devient 15 932 847-(15 932 847x0,05) = 15 136 204	Non classée
	RACHI SERVICES	Min : 9 895 750 Max : 12 854 600				Non conforme Offre anormalement basse Intervalle de validité (15 932 847; 21 556 204) Le seuil de tolérance 15 932 847x0,05=796 642 Après application du taux de tolérance qui est de 5% la borne inférieure devient 15 932 847-(15 932 847x0,05) = 15 136 204	Non classée
	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	Min : 11 770 000 Max : 15 441 500		Min : 13 713 100 Max : 18 007 490			2 ^{ème}
	DIVERSIS GROUP	Min : 9 552 300 Max : 13 292 450				Non conforme Echantillons ou prospectus non fournis pour tous les items demandés	
	GROUP UNIVERS PRO	Min : 13 533 500 Max : 16 878 000				Non conforme Echantillons ou prospectus non fournis pour tous les items demandés	
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : INCF pour un montant minimum de onze millions six cent vingt et un mille deux cents (11 621 200) francs CFA HTVA et maximum de quatorze millions sept cent trente-cinq mille (14 735 000) francs CFA HTVA. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et de quatorze (14) jours par commande.					

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-013/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP DU 16 FEVRIER 2026 POUR ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES (LOT1) ET PRODUITS LAITIERS POUR LE SERVICE DE L'IMAGERIE (LOT 2) AU PROFIT AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO. PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4340 du jeudi 19 février 2026 CONVOCACTION CAM N°2026-012/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRCP du 23/02/2026 Financement : budget CHR, EXERCICE 2026 - Nombre de plis reçus : 06 plis. Date d'ouverture des plis : 02 mars 2026							
N° lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	EVEDAF	9 518 000				Non conforme - Spécifications techniques, échantillons ou prospectus non fournis pour les items 1 à 7;	-
	SETBA TRATING			11 852 628		Non conforme - échantillons ou prospectus non fournis pour les items 1 à 7;	-
	PLANETE SERVICES			11 555 740		Conforme	1 ^{er}
	ICNF SARL	9 797 000				Conforme	2 ^{ème}
	Société coopérative Riib-nooma	11 601 000				Non conforme - Spécifications techniques non proposées et marque non précisée;	-
	Etablissement Yamsen-noogo			9 838 840		Non conforme - échantillons ou prospectus non fournis pour les items 1 à 7;	-
2	EVEDAF	4 012 800				Conforme Spécifications techniques et marque non proposées	-
	SETBA TRATING			4 049 760		Non conforme Pièce administrative non transmise (Registre du Commerce et du Crédit Mobilier)	Non classé
	PLANETE SERVICES			4 309 360		Conforme	1 ^{er}
	ICNF SARL	3 915 120				Conforme	2 ^{ème}

	Société coopérative Riib-nooma	3 432 000				Non conforme - marque du lait non proposée	-
ATTRIBUTAIRES		Lot1 : PLANETE SERVICES pour un montant de onze millions cinq cent cinquante-cinq mille sept cent quarante (11 555 740) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours. Lot2 : PLANETE SERVICES pour un montant quatre millions trois cent neuf mille trois cent soixante (4 309 360) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours.					

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-014/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 16 FEVRIER 2026 POUR ACQUISITION DE CONSOMMABLES DE GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO.
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4340 DU JEUDI 19 FEVRIER 2026
CONVOCAION CAM °2026-014/MSHSG/CHR-TNK/DG/PRCP du 16 février 2026
Financement : budget CHR TNK, EXERCICE 2026 - Nombre de plis reçus : 04 plis. Date d'ouverture des plis : 02 mars 2026

N° lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
Lot Unique	BURKINA SERVICES PLUS	5 081 100		5 995 698		Conforme	1 ^{er}
	PLANETE SERVICES			7 339 600		Conforme	3 ^{ème}
	ISC SARL	5 158 000				Non conforme Formulaire de bordereau de prix unitaire non conforme	-
	SOUKAINA DISTRIBUTION SARL	5 497 500				Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : BURKINA SERVICES PLUS pour un montant de cinq millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingt-dix-huit (5 995 698) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours.					

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DJIBO

SYNTHESE DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N °2026-001/MJ/CA-O/TGI-DJB EXERCICE 2026

Le comité d'évaluation des candidatures de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2026-001/MJ/CA-O/TGI-DJB du 22 janvier 2026 composé de monsieur DABONE Ibrahim, gestionnaire des crédits délégués du Tribunal de grande instance de Djibo, de monsieur OUATTARA San Christophe David et TRAORE Boukary, personnes responsables des marchés publics dudit tribunal, à l'effet d'examiner les candidatures relatives à l'appel

à manifestation d'intérêt cité plus haut.

L'examen des dites candidatures a donné les résultats par domaine ci-après (voir tableau) :

N° d'ordre	Soumissionnaire	N° RCCM	N° IFU	Adresse téléphonique	Appréciation du comité
LOT1 : MATIERES, MATERIELS OUTILLAGES ET FOURNITURES DIVERSES					
L01	MIMSHACK INTERNATIONAL	BF-OUA-01-2022-A10-13060	00190669Z	64 20 70 20 / 71 01 04 43 / 78 57 64 47	Retenu
02	SANKARA -TECH SARL	BF-KGS-01-2025-B12-0024	00261384D	70 53 46 47 / 76 05 79 11	Retenu
03	LOKRE MULTI-SERVICES	BF-OUA-2016-A-3294	00075349E	70 49 68 89 / 76 38 95 95	Retenu
04	YABIRI SARL	BF DJB 2019 B 22	00116507D	76 06 02 97 / 78 42 06 70 / 70 04 37 97	Retenu
05	EMAC/BTP SARL	BF OUA 2018 B 4824	00106367W	78 62 14 26 / 75 39 37 19	Retenu
06	ECOF-SARL	BF DJB2016B027	00096359D	70 16 11 70	Retenu
07	ZALLE SERVICES ET FILS	BF OUA 2015 A 3988	00067533J	70 58 61 61	Retenu
08	BLUEBOX BURKINA SARL	BF OUA 01 2023 B12 04476	00200365D	70 22 36 12 / 78 81 55 92	Retenu
09	ADAM SERVICES ET DISTRIBUTION	BF OUA 2016 A 7001	00081798G	78 08 56 62 / 70 69 74 52	Retenu
10	W M S	BF-KYA-01-2023-A10-386	00221362G	79 01 34 98/ 65 32 86 08	Retenu
11	A G B	BF-KYA-01-2024-A10-291	00247573E	70 13 93 66/ 58 27 27 68	Retenu
12	G MS	BF-KYA-01-2021-A10-126	00161224X	79 01 34 98/ 65 32 86 08	Retenu
13	MOUSPAC SERVICES	BFOUA 01-2024-A10-13581	00247226Z	70 96 57 36	Retenu
14	IBI	BF – OUA – 2023 - B12 - 00166	00194075E	56 18 22 22	Retenu
15	ICS	BF-OUA 01 2025 B12 18603	00291602N	64 53 51 53	Retenu
16	LCF	BF OUA 2010 A 3821	00029785A	78 78 21 99	Retenu
17	MAISON AEROX SARL	BF-OUA-01 2024-B12-08867	00238091k	70 20 36 30	Retenu
18	MS	BF-OUA-01-2024-A10-13581	00247226Z	70 96 57 35	Retenu
19	KALAFALA SARL	BFDRI012022B1300059	00190701N	76 25 89 94	Retenu
20	YOUNES GROUPE COMMODITES	BFD2011A966	00059609R	75 06 76 99	Retenu
LOT2 : ENTRETIEN ET ACQUISITION DE MATERIELS ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES (agrément technique)					
01	MIMSHACK INTERNATIONAL	BF-OUA-01-2022-A10-13060	00190669 Z	64 20 70 20 / 71 01 04 43 / 78 57 64 47	Retenu
02	ADAM SERVICES ET DISTRIBUTION	BF OUA 2016 A 7001	00081798G	78 08 56 62/ 70 69 74 52	Retenu
03	BLUEBOX BURKINA SARL	BF OUA 01 2023 B12 04476	00200365D	70 22 36 12/ 78 81 55 92	Retenu
04	ZALLE SERVICES ET FILS	BF OUA 2015 A 3988	00067533J	70 58 61 61	Retenu
05	G MS	BF-KYA-01-2021-A10-126	00161224X	79 01 65 35	Retenu
06	MOUSPAC SERVICES	BFOUA 01-2024-A10-13581	00247226Z	70 96 57 36	Retenu
07	A G B	BF-KYA-01-2024-A10-291	00247573E	70 13 93 66/ 58 27 27 68	Retenu
08	W M S	BF-KYA-01-2023-A10-386	00221362G	79 01 34 98/ 65 32 86 08	Retenu
09	LCF	BF OUA 2010 A 3821	00029785A	78 78 21 99	Retenu
10	ICS	BF-OUA 01 2025 B12 18603	00291602N	64 53 51 53	Retenu
11	MAISON AEROX SARL	BF-OUA-01 2024-B12-08867	00238091k	70 20 36 30	Retenu

12	IBI	BF – OUA – 2023 - B12 - 00166	00194075E	56 18 22 22	Retenu
13	KALAFALA SARL	BFDRI012022B1300059	00190701N	76 25 89 94	Retenu
14	YOUNES GROUPE COMMODITES	BFD2011A966	00059609R	75 06 76 99	Retenu
LOT3 : ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE VEHICULES DE TRANSPORT (AGREMENT TECHNIQUE)					
01	Garage OUEDRAOGO Moumouni « GOM »	BF KGS 2009-A 11 du 14/08/2009	00024785L	70 14 66 08 / 65 68 66 59	Retenu
02	W M S	BF-KYA-01-2023-A10-386	00221362G	79 01 34 98 65 32 86 08	Retenu
03	G MS	BF-KYA-01-2021-A10-126	00161224X	79 01 34 98 65 32 86 08	Retenu
04	A G B	BF-KYA-01-2024-A10-291	00247573E	70 13 93 66 58 27 27 68	Retenu
05	GARAGE BAS-NERE	BFKYA2019A162	001277797V	78 77 49 04	Retenu
06	ZALLE SERVICES ET FILS	BF OUA 2015 A 3988	00067533J	70 58 61 61	Retenu
07	ADAM SERVICES ET DISTRIBUTION	BF OUA 2016 A 7001	00081798G	78 08 56 62 70 69 74 52	Retenu
08	BLUEBOX BURKINA SARL	BF OUA 01 2023 B12 04476	00200365D	70 22 36 12 78 81 55 92	Retenu
09	GARAGE KARGOUGOU	BFKYA2006 A057	00006995T	70 26 55 11	Retenu
10	AUTO SERVICE	BFKYA2006 A005	0001182V	77 01 30 37	Retenu
11	YOUNES GROUPE COMMODITES	BFD2011A966	00059609R	75 06 76 99	Retenu
12	LCF	BF OUA 2010 A 3821	00029785A	78 78 21 99	Retenu
13	MOUSPAC SERVICES	BFOUA 01-2024-A10-13581	00247226Z	70 96 57 36	Retenu
LOT :4 PRESTATIONS DE RESTAURATION					
01	LA GRACE	BF-KGS-01-2026-M-00024 du 15/04/2013	00046383w	70 12 11 99	Retenu
02	W M S	BF-KYA-01-2023-A10-386	00221362G	79 01 34 98 65 32 86 08	Retenu
03	G MS	BF-KYA-01-2021-A10-126	00161224X	79 01 34 98 65 32 86 08	Retenu
04	A G B	BF-KYA-01-2024-A10-291	00247573E	70 13 93 66 58 27 27 68	Retenu
05	ZALLE SERVICES ET FILS	BF OUA 2015 A 3988	00067533J	70 58 61 61	Retenu
06	ADAM SERVICES ET DISTRIBUTION	BF OUA 2016 A 7001	00081798G	78 08 56 62 70 69 74 52	Retenu
07	MOUSPAC SERVICES	BFOUA 01-2024-A10-13581	00247226Z	70 96 57 36	Retenu
08	BLUEBOX BURKINA SARL	BF OUA 01 2023 B12 04476	00200365D	70 22 36 12 78 81 55 92	Retenu
09	ADAM SERVICES ET DISTRIBUTION	BF OUA 2016 A 7001	00081798G	78 08 56 62 70 69 74 52	Retenu
10	LCF	BF OUA 2010 A 3821	00029785A	78 78 21 99	Retenu
11	ICS	BF-OUA 01 2025 B12 18603	00291602N	64 53 51 53	Retenu
LOT5 : ENTRETIEN DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU					
01	DAKIS SERVICES	BFOUA012024-A10-03340	00227879L	70 19 78 30	Retenu
02	METROPOLE METAL ELECTRIQUE	BFOUA-01-2024-A10-01667	00224161T	70 66 67 42	Retenu
03	OA MULTI SERVICES	BFOUA01-2023-A10-15255	00217041M	78 11 49 36	Retenu
04	ADAM SERVICES ET DISTRIBUTION	BF OUA 2016 A 7001	00081798G	78 08 56 62/ 70 69 74 52	Retenu
05	BLUEBOX BURKINA SARL	BF OUA 01 2023 B12 04476	00200365D	70 22 36 12/ 78 81 55 92	Retenu
06	ZALLE SERVICES ET FILS	BF OUA 2015 A 3988	00067533J	70 58 61 61	Retenu
07	W M S	BF-KYA-01-2023-A10-386	00221362G	79 01 34 98/ 65 32 86 08	Retenu
08	A G B	BF-KYA-01-2024-A10-291	00247573E	70 13 93 66/ 58 27 27 68	Retenu
09	G MS	BF-KYA-01-2021-A10-126	00161224X	79 01 34 98/ 65 32 86 08	Retenu
11	MOUSPAC SERVICES	BFOUA 01-2024-A10-13581	00247226Z	70 96 57 36	Retenu
12	LCF	BF OUA 2010 A 3821	00029785A	78 78 21 99	Retenu
13	ICS	BF-OUA 01 2025 B12 18603	00291602N	64 53 51 53	Retenu
14	KALAFALA SARL	BFDRI012022B1300059	00190701N	76 25 89 94	Retenu
LOT6 : PRESTATION DE NETTOYAGE					
01	ECOF-SARL	BF DJD2016B027	00096359D	70 16 11 70	Retenu
02	ADAM SERVICES ET DISTRIBUTION	BF OUA 2016 A 7001	00081798G	78 08 56 62/ 70 69 74 52	Retenu
03	BLUEBOX BURKINA SARL	BF OUA 01 2023 B12 04476	00200365D	70 22 36 12/ 78 81 55 92	Retenu
04	ZALLE SERVICES ET FILS	BF OUA 2015 A 3988	00067533J	70 58 61 61	Retenu
05	KALAFALA SARL	BFDRI012022B1300059	00190701N	76 25 89 94	Retenu
06	MOUSPAC SERVICES	BFOUA 01-2024-A10-13581	00247226Z	70 96 57 36	Retenu
07	LCF	BF OUA 2010 A 3821	00029785A	78 78 21 99	Retenu

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

RECTIFICATIF DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026 – 05/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL D'HÔTELLERIE PARU DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4351 DU VENDREDI 06 MARS 2026, PAGE 29

Publication : Quotidien N° 4339 du mercredi 18 février 2026, page 204

Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2026

Date de dépouillement : 27 février 2026. Nombre de plis reçus : un (01)

Estimation prévisionnelle du cout : vingt huit millions cinq cent mille (28 500 000) francs CFA TTC

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
SANNI BIOSYSTEM	23 308 600 F CFA TTC	23 308 600 F CFA TTC	Offre conforme, 1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE	SANNI BIOSYSTEM pour un montant de vingt-cinq millions cent soixante mille (25 160 000) francs CFA) HTVA soit vingt-six millions cinq cent dix mille (26 510 000) francs CFA TTC après augmentation des quantités des items 2 de 7 unités ; 3 de 33 unités et 4 de 4 unités. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		
DEMANDE DE PRIX N°2026-06/MS/CHUR-OHG/DG/DMP POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DU PSA (APPAREIL DE PRODUCTION D'OXYGENE) AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA - Publication de l'avis : Quotidien N° 4345 du jeudi 26 février 2026 Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2026 - Date de dépouillement : 05 mars 2026. Nombre de plis reçu : Un (01) Montant prévisionnel : Quinze millions (15 000 000) de F CFA TTC			
Soumissionnaires	Montant de l'offre lu en F CFA HT/TTC	Montant de l'offre corrigé en F CFA TTC	Observations
ALLIANCE G4 PLUS	14 901 276 F CFA TTC	14 901 276 F CFA TTC	Offre conforme, 1er
ATTRIBUTAIRE	ALLIANCE G4 PLUS pour un montant de quatorze millions neuf cent un mille deux cent soixante-seize (14 901 276) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		

REGIONS DU GUIRIKO

COMMUNE DE HOUNDE

COMMUNIQUE

Le Président de la commission communale d'Attribution des marchés (CCAM) de la Mairie de Houndé informe les éventuels candidats au dossier de demande de prix **N°2026-01/RGRK/PTUY/CHND/SG/PRM** pour les travaux de réalisation de clôtures grillagées et mur de clôture au profit de la commune de Houndé dont l'avis a paru dans la revue des marchés publics **N°4349 du mercredi 04 mars 2026** que la présente demande de prix est **annulée**.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer.

La personne responsable de la Commande Publique

Président de la CCAM

BAMOGO Dramane

Conseiller des Affaires Economiques

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

Livraison, l'installation et la mise en service de stations de contrôles FM et TNT

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE LIMITE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES

**APPEL D'OFFRES N°2026-004/DAO/ARCEP/SE/
Financement : FONDs PROPRES ARCEP**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2025 et du visa favorable de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers du 31 décembre 2025.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds dans la cadre de l'exécution de son budget 2026, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison, l'installation et la mise en service de stations de contrôles FM et TNT à son profit. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

L'acquisition, l'installation et la mise en service d'un outil de planification radio au profit de l'ARCEP est composé d'un lot unique avec un montant prévisionnel de **cinquante millions (50 000 000) de FCFA TTC**.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder cent-cinquante (150) jours calendaires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **09/04/2026 à 9 heures 00 mn**. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **09/04/2026 à 9 heures 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/04/2026 à 9 heures 00 mn** à l'adresse suivante : Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

Acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit de la Société des Aéroports du Faso (SAFA).

Rectificatif de l'avis de demande de prix

N°2026-004/SAFA/DG/DCP du 27/02/2026

paru dans la revue n°4352 portant sur le prix d'achat des dossiers

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SAFA.

1. La SAFA dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit de la Société des Aéroports du Faso (SAFA) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations de service se décomposent en *trois (03) lots* comme suit :

- **Lot 1** : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SAFA ;
- **Lot 2** : Acquisition de consommables informatiques au profit de la SAFA ;
- **Lot 3** : Acquisition de produits d'entretien au profit de la SAFA.

3. Le délai d'exécution pour chaque lot ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026 et est de **trente (30) jours par Commande**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **secrétariat SP/DCP** sis au 1^{er} étage de l'ex bâtiment de la MOAD à Somgandé– Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 71 66 30 45, du lundi au jeudi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h 30 à 16 h 30 mn.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat particulier de la Direction de la Commande Publique** sis dans à l'ex bâtiment de la MOAD à Somgandé– Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 71 66 30 45, du lundi au jeudi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h 30 à 16 h 30 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** pour le lot 1, de **cinquante mille (50 000) FCFA** pour le lot 2 et de **vingt mille (20 000) FCFA** pour le lot 3, à la caisse de la Société des Aéroports du Faso (SAFA) sise dans les locaux de l'ex DAAN (collé au siège de l'ASECNA) ou appelé au numéro 70 33 93 50. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission devront parvenir ou être remises au **secrétariat particulier de la Direction de la Commande Publique** sis dans à l'ex bâtiment de la MOAD à Somgandé – 01 BP 1331 Ouagadougou 01 - Burkina Faso téléphone :+(226) 70 28 13 66, au plus tard le **vendredi 20 mars 2026 à 9heures minute 00 TU** . L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le montant de la garantie de soumission est de :

- **Neuf cent mille (900 000) F CFA** pour le lot 01 ;
- **Un million six cent mille (1 600 000) F CFA** pour le lot 02 ;
- **Cinq cent mille (500 000) F CFA** pour le lot 03.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B : Les candidats/soumissionnaires sont informés que certaines dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics seront appliquées dans la phase de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

NB : les budgets prévisionnels sont :

- ☞ **Lot 1: Trente millions (30 000 000) F CFA TTC;**
- ☞ **Lot 2 : Cinquante-trois millions cinq cent mille (53 500 000) F CFA TTC ;**
- ☞ **Lot 3 : Dix-huit millions (18 000 000) F CFA TTC.**

**Le Directeur de la commande Publique,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Souébou BARRY
Chevalier de l'Ordre du Mérite

PROJET COMMUNAUTAIRE DE RELEVEMENT ET DE STABILISATION DU SAHEL

Acquisition de véhicule à quatre roues (02 ambulances médicalisées de type station Wagon et 01 pick up double cabine) au profit de la commune de TITAO dans la région de Yaadga.

Avis de Demande de Cotation
n°2026/002/MEF/SG/PB-PED/PCRSS/SPM du 10 mars 2026
FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF
REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-539980-GO-RFQ

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina) et se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de véhicule à quatre roues (02 ambulances médicalisées de type station Wagon et 01 pick up double cabine) au profit de la commune de TITAO dans la région de Yaadga.

1. Le Coordonnateur du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de véhicule à quatre roues (02 ambulances médicalisées de type station Wagon et 01 pick up double cabine) au profit de la commune de TITAO dans la région de Yaadga constitué d'un lot unique ainsi qu'il suit :

Acquisition de véhicule à quatre roues (02 ambulances médicalisées de type station Wagon et 01 pick up double cabine) au profit de la commune de TITAO dans la région de Yaadga.

2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
 3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS), Avenue du Professeur Joseph KI Zerbo, Porte 468, Arrondissement de Baskuy, Tél : 02 20 05 05 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
 4. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés auprès du secrétariat de l'unité de coordination du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS), Avenue du Professeur Joseph KI Zerbo, Porte 468, Arrondissement de Baskuy.
 5. Les offres devront être remises au secrétariat de l'unité de coordination du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS), Avenue du Professeur Joseph KI Zerbo, Porte 468, Arrondissement de Baskuy au plus tard le **25/03/2026 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux du projet à partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
- La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **quatre millions (4 000 000) F CFA.**

En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

- Une attestation de situation Fiscale ;
 - Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
 - Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
 - Une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
 - Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
 - Un certificat de non faillite.
7. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Disposer d'une ligne de crédit d'un montant de **Trente millions quatre cent mille (30 400 000) F CFA.**
 8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution sera de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. La livraison se fera à **Titao, dans la Région de Yaadga.**
 9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.
 - 10.

LE COORDONNATEUR

Boulaye SANOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

Entretien, réparation et maintenance des biens roulants de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE)

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-09/INFPE/DG/PRCP du 17 /02/2026
Source de financement : Budget INFPE, exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de passation des marchés gestion 2026 de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE)

La Personne Responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien, la maintenance et la réparation des biens roulant au profit l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se composent en six lots tels que :

Lot 1 : Entretien, réparation et maintenance des biens roulants de la DRINFPE du Guiriko (Bobo-Dioulasso), de la DRINFPE du Djôrô (Gaoua) et du Bankui (Dédougou) ;

Lot 2 : Entretien, réparation et maintenance des biens roulants de la DRINFPE du Goulmou (Fada N'Gourma) et de la DRINFPE du Nakambé (Tenkodogo) ;

Lot 3 : Acquisition de pièces de rechange pour les véhicules à 4 roues;

NB : budget prévisionnel est en FCFA TTC : lot 1 : 15 000 000; lot 2 : 11 000 000; lot 3 : 4 000 000

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026 pour le contrat et six (06) mois pour chaque ordre de commande. pour les 1 et 2 ; et trente (30) jours pour les lots 3.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable Marchés de l'INFPE sis à l'ex ENEP de Loubila et au numéro de téléphone suivant : 70 73 64 92 de 7h 30mn à 16 heures les jours ouvrables.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier complet de la demande de prix ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (20 000) FCFA pour les lots 1 et 2 ; dix mille (10 000) FCFA pour le lot 3 auprès de l'Agence comptable de l'INFPE.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA pour chacun des lots 1, et 2 ; et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'INFPE au plus tard **le 20/03/2026 à 09 heures 00 TU.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Norbert KY
Chevalier de l'Ordre National

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de tricycles au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).

Avis de demande de prix
N° 2026-06F/MAERAH/SG/PB-078/P2-P2RS-BF
Financement : Prêt FAD N°2100150043446 du 27 février 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).

1. Le Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de tricycles au profit du P2-P2RS-BF tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
La prestation est constituée d'un seul lot unique : Acquisition de tricycles.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.
6. Les offres présentées en un **(01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27, avant le **20/03/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de quatre-vingt-dix-huit millions (98 000 000) FCFA HT-HD ;

Le Coordonnateur National

Seydina Oumar TRAORE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de polytank de 1000 litres au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).

Avis de demande de prix
N° 2026-05F/MAERAH/SG/PB-078/P2-P2RS-BF
Financement : Prêt FAD N°2100150043446 du 27 février 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).

1 Le Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de polytank de 1000 litres au profit du P2-P2RS-BF tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
La prestation est constituée d'un seul lot unique : Acquisition de polytank de 1000 litres.

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6 Les offres présentées en un **(01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27, avant le **20/03/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de quarante-deux millions neuf cents mille (42 900 000) FCFA HT-HD ;

Le Coordonnateur Nationa

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU BURKINA

Fourniture de matériels de réseaux HTA/BT pour les travaux de la pointe 2026.

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOO)
N° 013/2026**

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2026 afin de financer la fourniture de matériels de réseaux électriques.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour la **fourniture de matériels de réseaux HTA/BT pour les travaux de la pointe 2026.**

La fourniture est en **quatre lots** :

- ✓ **lot 1 : fourniture de câbles basse tension ;**
- ✓ **lot 2 : fourniture de supports béton ;**
- ✓ **lot 3 : fourniture de conducteurs, cellules et accessoires pour réseau moyenne tension ;**
- ✓ **lot 4 : fourniture d'accessoires pour réseau basse tension.**

La fourniture sera financée sur les ressources propres de la SONABEL et sont estimées à :

- ✓ **lot 1 : deux milliards quatre cent vingt-quatre millions sept cent trente-quatre mille huit cents (2 424 734 800) F CFA TTC ;**
- ✓ **lot 2 : sept cent soixante-sept millions six cent dix-neuf mille cinq cents (767 619 500) FCFA TTC ;**
- ✓ **lot 3 : sept cent cinq millions cinq cent seize mille cent (705 516 100) F CFA TTC ;**
- ✓ **lot 4 : deux cent soixante-quinze millions cent dix-sept mille (275 117 000) F CFA TTC.**

Le délai d'exécution des fournitures est de cent quatre-vingt (**180**) **jours pour chaque lot.**

La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.

4. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) F CFA** pour le **lot 1**, **deux cent mille (200 000) F CFA** pour le **lot 2** et le **lot 3** et **cent cinquante mille (150 000) F CFA** pour le **lot 4**. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **24/04/2026 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- ✓ lot 1 : **48 500 000** F CFA ;
- ✓ lot 2 : **15 350 000** F CFA ;
- ✓ lot 3 : **14 100 000** F CFA ;
- ✓ lot 4 : **5 500 000** F CFA.

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/04/2026 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB : Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Secrétaire Général,

Emile SAWADO
*Chevalier de l'Ordre du Mérite
du Commerce et de l'Indust*

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Travaux de génie civil au département distribution du centre de la SONABEL

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis de Demande de Prix (DPX)
DPX N° 003/2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

11. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de génie civil au département distribution du centre de la SONABEL, telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix en deux lots.

12. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

13. Les travaux en deux lots se répartissent comme suit :
lot 01: Travaux de réfection de cinquante (50) postes cabine;
lot 02: Confection de soixante (60) plateformes pour postes préfabriqués.

Le budget prévisionnel des travaux est de:
lot 1 : vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC,
lot 2 : quarante-deux millions (42 000 000) F CFA TTC.

14. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

15. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE sis côté Ouest du monument des héros nationaux à Ouaga 2000, de 8 heures à 12 heures GMT et de 13 heures à 15 heures GMT.

16. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot 2, à la caisse au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

17. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, au plus tard le **mercredi 25 mars 2026 à 09 heures 00 minute GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 25 mars 2026 à 09 heures 00 minute GMT**, à l'adresse suivante : salle de réunions au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de :

cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 1,
huit cent quarante mille (840 000) F CFA pour le lot 2.

18. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

NB :

Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirmeront leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

PROJET COMMUNAUTAIRE DE RELEVEMENT ET DE STABILISATION DU SAHEL

Travaux de réalisation de clôture grillagée pour les aménagements agricoles dans les régions du Yaadga et des Koulé

Avis de Demande de Cotation n°2026/003/ MEF/SG/PCRSS/SPM du
FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF
REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-529259-GO-RFQ

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina) et se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif aux **travaux de réalisation de clôture grillagée pour les aménagements agricoles dans les régions du Yaadga et des Koulé**.

Le Coordonnateur du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les **travaux de réalisation de clôture grillagée pour les aménagements agricoles dans les régions du Yaadga et des Koulé** constitué de deux (02) lots distincts ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Travaux de réalisation de clôture grillagée pour les aménagements agricoles dans la région du Yaadga ;

Lot 2 : Travaux de réalisation de clôture grillagée pour les aménagements agricoles dans la région des Koulé

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS), Avenue du Professeur Joseph KI Zerbo, Porte 468, Arrondissement de Baskuy, Tél : 02 20 05 05** de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés auprès du secrétariat de l'unité de coordination du **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS), Avenue du Professeur Joseph KI Zerbo, Porte 468, Arrondissement de Baskuy**. Les offres devront être remises au secrétariat de l'unité de coordination du **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS), Avenue du Professeur Joseph KI Zerbo, Porte 468, Arrondissement de Baskuy** au plus tard le **25/03/2026 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux du projet à partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : deux millions sept cent mille (2 700 000) F CFA ;

Lot 2 : deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) F CFA

En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

- Une attestation de situation Fiscale ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- Une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
- Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- Un certificat de non faillite.

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Fournir un agrément technique de catégorie B2 délivré par le ministère en charge de l'habitat et en cours de validité
- Fournir un matériel minimum et un personnel minimum, tel qu'exigé dans le dossier d'appel à concurrence pour chacun des lots ;
- Disposer d'une ligne de crédit d'un montant de vingt-sept millions (**27 000 000**) FCFA pour le **lot 1** et d'un montant de vingt-deux millions cinq cent mille (**22 500 000**) FCFA pour le **lot 2** ;
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins cent quatre-vingt millions (**180 000 000**) FCFA pour le **lot 1** et d'au moins cent cinquante millions (**150 000 000**) FCFA pour le **lot 2** au cours des trois (3) dernières années (2023-2025)

Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution sera de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires pour les lots 1 et 2**. Les travaux se feront dans les communes de **Ouahigouya, Yako, Boussouma et Korsimoro**.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

LE COORDONNATEUR

Boulaye SANOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

Réalisation des travaux de construction de salles de classes supplémentaires à KAYA

Avis d'Appel d'Offres National
N°2026-001/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 27 Février 2026
pour la réalisation des travaux de construction de salles de classes supplémentaires à KAYA

Rectificatif portant sur l'ajout de deux (02) lots supplémentaires à l'avis paru dans le quotidien N° 4350 du jeudi 05 Mars 2026
PAYS : Burkina Faso

NOM DU PROJET: Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)
Composante 2 : Infrastructure urbaine et services de base

MAÎTRE D'OUVRAGE:

Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)

N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°7413-BF

NOM DU MARCHÉ : Travaux de construction de salles de classes supplémentaires à KAYA

Reference STEP : BF-PIU-PMDUVS-485375-CW-RFB

19. Le Burkina Faso a obtenu le Crédit IDA n°7413-BF du 20 octobre 2023 de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS). Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Appel d'Offres relatif aux travaux de construction de salles de classes supplémentaires à KAYA.

20. Le Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS) a pour objectif entre autres d'améliorer la mobilité urbaine, l'accès aux services de base et aux opportunités économiques et de renforcer les capacités institutionnelles de gestion urbaine dans des villes secondaires. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter des entreprises pour la réalisation des travaux de construction de salles de classes supplémentaires à KAYA.

21. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en Bâtiments et Aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire, sollicite pour le compte du Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en **huit (08) lots** comme suit :

LOT 1	Travaux de construction d'un bloc de six (06) salles de classe + bureau et magasin à l'école primaire de KOUIM-KOULI de KAYA
LOT 2	Travaux de construction de quatre (04) salles de classes extensibles en R+1 à l'école communal de KAYA
LOT 3	Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe extensible en R+1 à l'école primaire de WEMENTENGA de KAYA
LOT 4	Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe extensible en R+1 à l'école primaire A, B et C WEMENTENGA de KAYA
LOT 5	Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes extensibles en R+1 à l'école primaire KOUNGRIN de KAYA
LOT 6	Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes à l'école primaire BENGTEGA de KAYA
Lot 7 :	Travaux de construction de salles de classes au CEG de BANGRIN
Lot 8 :	Travaux de construction de salles de classes à l'école BONHEUR VILLE

22. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le ou les marchés seront attribués au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le plus bas pour le Maître d'Ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le ou les soumissionnaire/s sélectionné/s répondent aux critères de qualification requis pour le lot ou la combinaison de lots, selon le cas.

23. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat de la Direction de la passation des marchés publics l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiments et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA)**, sis au 1^{er} étage (R+1) de l'Agence situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administrative (ZACA), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com, **tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.**

24. Le Dossier d'Appel d'offres en **français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** pour l'ensemble des lots indissociables. La méthode de paiement sera en espèce. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National se fera auprès de la comptabilité de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 2ème étage après versement du montant d'achat du dossier. Le dossier d'appel d'offres sera déposé physiquement.

25. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **09 Avril 2026 à 09h00**. La remise des soumissions par voie électronique **ne sera pas autorisée**. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de réunion de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) Sise au RDC, Tél : (+226) 25 40 79 07, le **09 Avril 2026 à partir de 09 Heures 00 minutes TU**.

26. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre par lot comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Lots	Montant de la garantie de l'offre
Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de six (06) salles de classe + bureau et magasin à l'école primaire de KOUIM-KOULI de KAYA	Quatre millions (4 000 000) francs CFA
Lot 2 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classes extensibles en R+1 à l'école communal de KAYA	Six millions (6 000 000) francs CFA
Lot 3 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe extensible en R+1 à l'école primaire de WEMENTENGA de KAYA	Quatre millions (4 000 000) francs CFA
Lot 4 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe extensible en R+1 à l'école primaire A, B et C WEMENTENGA de KAYA	Quatre millions (4 000 000) francs CFA
Lot 5 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes extensibles en R+1 à l'école primaire KOUNGRIN de KAYA	Quatre millions (4 000 000) francs CFA
Lot 6 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes à l'école primaire BENGTEGA de KAYA	Trois millions (3 000 000) francs CFA
Lot 7 : Travaux de construction de salles de classes au CEG de BANGRIN	Six millions (6 000 000) francs CFA
Lot 8 : Travaux de construction de salles de classes à l'école BONHEUR VILLE	Quatre millions (4 000 000) francs CFA

27. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

28. Les exigences en matière de qualifications figurant à la section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Lots	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2022 à 2024) ou depuis la création de l'entreprise	Deux (02) marchés de complexité similaire au cours des trois (03) dernières années d'une valeur minimum chacun de :	Avoir en liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
1	240 000 000	80 000 000	45 000 000
2	300 000 000	100 000 000	60 000 000
3	230 000 000	80 000 000	45 000 000
4	240 000 000	80 000 000	45 000 000
5	240 000 000	80 000 000	45 000 000
6	150 000 000	50 000 000	30 000 000
7	300 000 000	100 000 000	60 000 000
8	200 000 000	70 000 000	40 000 000

Adresse :

Direction de la Passation des Marchés (DPM) , B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1^{er} étage.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

Réalisation des travaux de construction de salles de classes supplémentaires à Ouahigouya

Avis d'Appel d'Offres National N°2026-002/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 27 Février 2026 pour la réalisation des travaux de construction de salles de classes supplémentaires à Ouahigouya

Rectificatif portant sur l'ajout de deux (02) lots supplémentaires à l'avis paru dans le quotidien N° 4350 du jeudi 05 Mars 2026

PAYS: Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)

Composante 2 : Infrastructure urbaine et services de base

MAÎTRE D'OUVRAGE: Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)

N° DU FINANCEMENT: Crédit IDA N°7413-BF

NOM DU MARCHÉ: Travaux de construction de salles de classes supplémentaires à Ouahigouya

Reference STEP: BF-PIU-PMDUVS-537613-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a obtenu le Crédit IDA n°7413-BF du 20 octobre 2023 de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS). Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Appel d'Offres relatif aux travaux de construction de salles de classes supplémentaires à Ouahigouya.
2. Le Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS) a pour objectif entre autres d'améliorer la mobilité urbaine, l'accès aux services de base et aux opportunités économiques et de renforcer les capacités institutionnelles de gestion urbaine dans des villes secondaires. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter des entreprises pour la réalisation des travaux de construction de salles de classes supplémentaires à Ouahigouya.
3. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (**ACOMOD-BURKINA**), agissant en tant qu'Agence partenaire, sollicite pour le compte du Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en **sept (07) lots** comme suit :

Lot 1	Travaux de construction d'un bloc de huit (08) salles de classe en R+1 au lycée YAMWAYA de Ouahigouya
Lot 2	Travaux de construction du mur de clôture (long 1665,9 ml) au lycée YAMWAYA de Ouahigouya
Lot 3	Travaux de construction d'un bloc de huit (08) salles de classe en R+1 au lycée communal de Ouahigouya
Lot 4	Travaux de construction d'un mur de clôture (long = 1012,79 ml) et des latrines au bloc A, B, C et CEG de GONDOLOGO de Ouahigouya
Lot 5	Travaux de construction de deux (02) latrines et la réhabilitation du bloc administratif du lycée YADEGA de Ouahigouya
Lot 6	Travaux de construction de mur de clôture à EPP de GONDOLOGO A
Lot 7	Travaux de construction de salles de classes au centre d'écoute pour les PDI et des latrines dans les écoles VADGYIRI, GOINRE, TOUGOUZAGUE B

4. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le ou les marchés seront attribués au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le plus bas pour le Maître d'Ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le ou les soumissionnaire/s sélectionné/s répondent aux critères de qualification requis pour le lot ou la combinaison de lots, selon le cas.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat de la Direction de la passation des marchés publics l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiments et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA)**, sis au 1^{er} étage (R+1) de l'Agence situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administrative (ZACA), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com, *tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.*
6. Le Dossier d'Appel d'offres en **français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** pour l'ensemble des lots indissociables. La méthode de paiement sera en espèce. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National se fera auprès de la comptabilité de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 2^{ème} étage après versement du montant d'achat du dossier. Le dossier d'appel d'offres sera déposé physiquement.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **10 Avril 2026 à 09h00**. La remise des soumissions par voie électronique **ne sera pas autorisée**. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de réunion de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) Sise au RDC, Tél : (+226) 25 40 79 07, le **10 Avril 2026** à partir de 09 Heures 00 minutes TU.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre par lot comme indiqué dans le tableau ci - dessous :

Lots	Montant de la garantie de l'offre
Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de huit (08) salles de classe en R+1 au lycée YAMWAYA de Ouahigouya	Huit millions (8 000 000) francs CFA
Lot 2 : Travaux de construction du mur de clôture (long 1665,9 ml) au lycée YAMWAYA de Ouahigouya	Cinq millions (5 000 000) francs CFA
Lot 3 : Travaux de construction d'un bloc de huit (08) salles de classe en R+1 au lycée communal de Ouahigouya	Huit millions (8 000 000) francs CFA
Lot 4 : Travaux de construction d'un mur de clôture (long = 1012,79 ml) et des latrines au bloc A, B, C et CEG de GONDOLOGO de Ouahigouya	Trois millions (3 000 000) francs CFA
Lot 5 : Travaux de la construction de deux (02) latrines et la réhabilitation du bloc administratif du lycée YADEGA de Ouahigouya	Deux millions (2 000 000) francs CFA
Lot 6 : Travaux de construction de mur de clôture à EPP de GONDOLOGO A	Trois millions (3 000 000) francs CFA
Lot 7 : Travaux de construction de salles de classes au centre d'écoute pour les PDI et des latrines dans les écoles VADGYIRI, GOINRE, TOUGOUZAGUE B	Trois millions (3 000 000) francs CFA

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

10. Les exigences en matière de qualifications figurant à la section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Lots	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2022 à 2024) ou depuis la création de l'entreprise	Deux (02) marchés de complexité similaire au cours des trois (03) dernières années d'une valeur minimum chacun de :	Avoir en liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
1	400 000 000	150 000 000	80 000 000
2	250 000 000	100 000 000	50 000 000
3	400 000 000	150 000 000	80 000 000
4	150 000 000	60 000 000	30 000 000
5	100 000 000	50 000 000	20 000 000
6	150 000 000	50 000 000	30 000 000
7	150 000 000	50 000 000	30 000 000

Adresse :

Direction de la Passation des Marchés (DPM) , B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1^{er} étage.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE SUR L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS CLIMATIQUES

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 2026-002M/ MAERAH/SG/FIE/DG/DMP du 06 mars 2026
Financement : Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Le projet intitulé « Renforcement des capacités nationales pour améliorer l'accès au financement climatique » vise de façon globale, à renforcer les capacités techniques et institutionnelles nationales, en particulier celles du FIE, pour une forte mobilisation du financement climatique et le maintien des normes d'accréditation.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, il est prévu une étude diagnostique sur l'engagement du secteur privé dans la mobilisation des financements climatiques.

A cet effet, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Fonds d'Intervention pour l'Environnement lance un avis à manifestations d'intérêt pour la présélection de cabinets ou bureaux d'études en vue du recrutement d'un consultant chargé de la réalisation de l'étude diagnostique sur l'engagement du secteur privé dans la mobilisation des financements climatiques.

1. NATURE DES PRESTATIONS

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- ❖ faire une analyse approfondie de la situation macro-économique du pays et du niveau de pauvreté des populations ;
- ❖ cartographier les acteurs privés (banques, assurances, entreprises, investisseurs, PME, start-ups vertes, etc.) impliqués ou potentiellement intéressés par le financement climatique y compris leurs principales activités en la matière ;
- ❖ analyser l'impact du changement climatique sur les activités du secteur privé ;
- ❖ analyser les opportunités d'investissement climatique/domaines d'intervention qui sont alignés sur les priorités et les besoins du PLAN RELANCE, de la CDN, du PNA et du LT-LEDS du pays ;
- ❖ identifier les obstacles institutionnels, réglementaires, financiers et techniques limitant l'engagement du secteur privé ;
- ❖ faire la revue des produits/instruments financiers verts adaptés aux besoins du secteur privé ;
- ❖ analyser l'engagement et la coordination du secteur privé ;
- ❖ d'identifier les contributions en espèces et en nature du secteur privé en faveur du climat ;
- ❖ établir un examen des mécanismes de partenariat public-privé pour l'action climatique ;
- ❖ réaliser un examen du modèle de structuration et d'ingénierie financière ;
- ❖ recueillir les bonnes pratiques et expériences réussies au niveau national, régional et international ;
- ❖ identifier les principaux défis et leviers pour l'engagement du secteur privé en dans la finance climatique ;
- ❖ identifier les obstacles structurels à la mobilisation du secteur privé dans le financement climatique ;
- ❖ proposer des recommandations concrètes pour renforcer la mobilisation du secteur privé, y compris des incitations, partenariats public-privé et instruments financiers innovants.

2. PROFIL DU CABINET

Pour mener à bien cette mission, le cabinet devra :

- être une structure reconnue légalement au Burkina Faso ;
- être en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et sociale ;
- être spécialisé dans la planification stratégique, développement et mise en œuvre de projets.

Le cabinet doit avoir en son sein les profils suivants :

- un chef de mission titulaire d'un Bac+5 en environnement ou changement climatique ou économie ou tout diplôme équivalent avec cinq (05) ans d'expériences dans les études similaires ;
- un juriste titulaire d'un BAC+4 en droit privé ou droit de l'environnement ou changement climatique ou tout diplôme équivalent avec 10 ans d'expériences dans des études similaires.

Le cabinet doit disposer des ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour accomplir la mission dans les délais requis.

3. CONDITION DE PARTICIPATION

Le présent avis de sollicitation de manifestations d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux bureaux d'études spécialisés dans le domaine d'intervention concerné, régulièrement installés et en règle vis-à-vis de l'administration. Les bureaux d'études intéressés pourront consulter les termes de références au

secrétariat de la Direction Générale du Fonds d'Intervention pour l'Environnement sis dans le quartier Cissin de l'Arrondissement 6 de la Commune de Ouagadougou à environ 500 m de l'espace culturel Jean Pierre GUINGANE, adresse postale 11 BP 623 Ouagadougou CMS 11, téléphone : 25 43 27 02 tous les jours ouvrables de 8 h 00mn à 15h 30 mn.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) ;
- une présentation du consultant (date de création, situation géographique, domaine de compétences, organisation, etc...) accompagnée des preuves de son existence juridique ;
- les références des missions similaires réalisées par les Consultants : avoir une expérience prouvée dans le domaine de la planification stratégique, développement et mise en œuvre de projets. Les Consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (iv) le montant du contrat, (v) la liste des experts-clés ayant réalisés la mission. Les références des prestations similaires des consultants devront être justifiées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations.

5. CRITERES DE PRESELECTION

Les bureaux d'études seront classés selon le nombre de missions réalisées ; à l'issue de ce classement trois bureaux d'études seront retenus pour la suite de la procédure à savoir la demande de propositions allégées. Joindre obligatoirement les pages de garde et de signatures des contrats ainsi que les attestations de bonne fin. Toute mission citée et non accompagnée de pages de garde et de signatures ou de l'attestation de bonne fin, ne sera pas prise en compte.

6. DUREE DE LA MISSION

La durée prévisionnelle des prestations est de trente jours (30) jours calendaires.

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt sont informés que les dossiers de candidatures (un original et deux copies) seront reçus au secrétariat de la Direction Générale du Fonds d'Intervention pour l'Environnement sis dans le quartier Cissin de l'Arrondissement 6 de la Commune de Ouagadougou à environ 500 m de l'espace culturel Jean Pierre GUINGANE, adresse postale 11 BP 623 Ouagadougou CMS 11, téléphone : 25 43 27 02, au plus tard le **25/03/2026 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des consultants qui souhaitent y assister. Les offres devront porter la mention suivante : **« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude diagnostique sur l'engagement du secteur privé dans la mobilisation des financements climatiques ».**

8. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des informations complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) sis quartier Cissin de l'Arrondissement 6 de la Commune de Ouagadougou à environ 500 m de l'espace culturel Jean Pierre GUINGANE, adresse postale 11 BP 623 Ouagadougou CMS 11, téléphone : 25 43 27 02.

Le montant prévisionnel s'élève à vingt quatre millions deux cent quatre vingt quinze mille trois cent douze (24 295 312) F CFA TTC.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama OUEDRAOGO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUE

ELABORATION D'UN PLAN DE COMMUNICATION PROGRAMMATIQUE DANS LE CADRE DE L'ACCREDITATION DU FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT AU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 2026-001M/ MAERAH/SG/FIE/DG/DMP du 06 mars 2026
Financement : Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Le projet intitulé « Renforcement des capacités nationales pour améliorer l'accès au financement climatique » vise de façon globale, à renforcer les capacités techniques et institutionnelles nationales, en particulier celles du FIE, pour une forte mobilisation du financement climatique et le maintien des normes d'accréditation.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, il est prévu l'élaboration d'un plan de communication programmatique axé sur les interventions spécifiques liées à la finance climat au profit du FIE.

A cet effet, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Fonds d'Intervention pour l'Environnement lance un avis à manifestations d'intérêt pour la présélection de cabinets ou bureaux d'études en vue du recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'un plan de communication programmatique dans le cadre de l'accréditation du fonds d'intervention pour l'environnement au fonds vert pour le climat.

9. NATURE DES PRESTATIONS

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- ❖ réaliser un diagnostic de la communication actuelle sur la finance climat ;
- ❖ identifier les parties prenantes clés et leurs besoins en information (départements ministériels, PTF, OSC, secteur privé, bénéficiaires) ;
- ❖ identifier les objectifs de communication spécifiques liés aux interventions du FIE ;
- ❖ définir les axes stratégiques et les messages clés adaptés à chaque public cible ;
- ❖ proposer des outils, canaux et activités de communication innovantes et adaptés ;
- ❖ intégrer les aspects de gestion de crises climatiques dans le plan de communication ;
- ❖ proposer un mécanisme de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques ;
- ❖ élaborer un plan de communication programmatique opérationnel assorti d'un budget détaillé et d'un cadre de suivi-évaluation.

10. PROFIL DU CABINET

Pour mener à bien cette mission, le cabinet devra :

- être une structure reconnue légalement au Burkina Faso ;
- être en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et sociale ;
- être spécialisé dans l'élaboration de stratégies et plans de communication ;

Le cabinet doit avoir en son sein les profils suivants :

- un chef de mission titulaire d'un Bac+5 en communication organisationnelle, institutionnelle ou tout autre diplôme équivalent avec dix (10) ans d'expériences dans les études similaires ;
- un spécialiste en finance climat titulaire d'un BAC+5 en environnement, développement durable, finance climat ou tout autre diplôme équivalent avec 5 ans d'expériences dans des études similaires.

Le cabinet doit disposer des ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour accomplir la mission dans les délais requis.

11. CONDITION DE PARTICIPATION

Le présent avis de sollicitation de manifestations d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux bureaux d'études spécialisés dans le domaine d'intervention concerné, régulièrement installés et en règle vis-à-vis de l'administration. Les bureaux d'études intéressés pourront consulter les termes de références au secrétariat de la Direction Générale du Fonds d'Intervention pour l'Environnement sis dans le quartier Cissin de l'Arrondissement 6 de la Commune de Ouagadougou à environ 500 m de l'espace culturel Jean Pierre GUINGANE, adresse postale 11 BP 623 Ouagadougou CMS 11, téléphone : 25 43 27 02 tous les jours ouvrables de 8 h 00mn à 15h 30 mn.

12. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) ;
- Une présentation du consultant (date de création, situation géographique, domaine de compétences, organisation, etc...) accompagnée des preuves de son existence juridique ;
- Les références des missions similaires réalisées par les Consultants : avoir une expérience avérée dans l'élaboration de stratégies et plans de communication. Les Consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (iv) le montant du contrat, (v) la liste des experts-clés ayant réalisés la mission. Les références des prestations similaires des consultants devront être justifiées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations.

13. CRITERES DE PRESELECTION

Les bureaux d'études seront classés selon le nombre de missions réalisées ; à l'issue de ce classement trois bureaux d'études seront retenus pour la suite de la procédure à savoir la demande de propositions allégées. Joindre obligatoirement les pages de garde et de signatures des contrats ainsi que les attestations de bonne fin. Toute mission citée et non accompagnée de pages de garde et de signatures ou de l'attestation de bonne fin, ne sera pas prise en compte.

14. DUREE DE LA MISSION

La durée prévisionnelle des prestations est de trente jours (30) jours calendaires.

15. DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt sont informés que les dossiers de candidatures (un original et deux copies) seront reçus au secrétariat de la Direction Générale du Fonds d'Intervention pour l'Environnement sis dans le quartier Cissin de l'Arrondissement 6 de la Commune de Ouagadougou à environ 500 m de l'espace culturel Jean Pierre GUINGANE, adresse postale 11 BP 623 Ouagadougou CMS 11, téléphone : 25 43 27 02, au plus tard le **25/03/2026 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des consultants qui souhaitent y assister. Les offres devront porter la mention suivante : **« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un plan de communication programmatique dans le cadre de l'accréditation du Fonds d'Intervention pour l'Environnement au Fonds Vert pour le Climat ».**

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des informations complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) sis quartier Cissin de l'Arrondissement 6 de la Commune de Ouagadougou à environ 500 m de l'espace culturel Jean Pierre GUINGANE, adresse postale 11 BP 623 Ouagadougou CMS 11, téléphone : 25 43 27 02.

Le montant prévisionnel s'élève à quatorze millions neuf cent cinquante deux mille neuf cent soixante-six (14 952 966) F CFA TTC.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama OUEDRAOGO

**RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR DE PROBITÉ AU PROFIT DU PROJET DE SÉCURITÉ DE L'EAU
AU BURKINA FASO (PSE-BF)**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2026-21M/MAERAH/SG/DMP
SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
Financement : IDA – PSE-BF N° de référence : BF-PSE-531434-CS-CQS

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Sélection d'un consultant (firme) pour l'audit de probité au profit du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF).**

L'objectif du recrutement de l'Auditeur de Probité est de s'assurer que les procédures et l'examen appropriés sont mis en place pour maintenir l'intégrité du processus de passation et d'exécution des marchés (composante 1 et 2).

L'audit permettra de vérifier que les états financiers du PSE-BF sont présentés conformément aux normes comptables internationales, aux principes et méthodes comptables généralement acceptés par l'IDA.

Il est attendu que cet audit permette à l'équipe du PSE-BF et à ses partenaires de :

- Veiller au respect des procédures de passation des marchés en vérifiant que les processus sont correctement suivis et conformes aux règlements en vigueur ;
- S'assurer que les prestations des Bureaux de suivi contrôle des travaux sont conformes aux exigences contractuelles ;
- S'assurer de la conformité des travaux aux spécifications techniques et autres documents techniques régissant les activités ;
- Formuler des recommandations pour renforcer la probité des activités techniques et financières du projet.

De façon pratique, l'auditeur de probité devra :

1. En matière de surveillance de la conformité éthique

L'auditeur de probité doit effectuer un **suivi en temps réel**. Il vérifie que :

- les décisions prises (avenants, modifications de contrat) ne cachent pas de **favoritisme** ou de détournement de l'objet initial du marché ;
- les relations entre les agents publics et le titulaire du contrat restent strictement professionnels pour prévenir tout **conflit d'intérêts**.

2. En matière de contrôle de l'exécution technique et financière

L'auditeur examinera la réalité des prestations pour s'assurer que les fonds publics sont utilisés de manière régulière :

- **vérification des services faits** : s'assurer que les factures payées correspondent à des travaux ou services réellement exécutés selon les standards du contrat ;
- **analyse des avenants** : évaluer si les modifications contractuelles sont justifiées par des besoins techniques imprévus et non par une volonté de contourner les règles de mise en concurrence.

3. En matière de prévention et détection des risques de fraude

Il agit comme un rempart contre les atteintes à la probité (corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêt) :

- **signaux d'alerte** : il identifie les "red flags" durant l'exécution, comme des retards injustifiés, des paiements irréguliers ou des changements fréquents d'interlocuteurs ;
- **bilan d'exécution** : à la fin ou à des étapes clés, il dresse un bilan incluant un volet déontologique sur le déroulement du contrat.

La durée de la mission est d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des prestations. Cette durée ne peut excéder la durée de mise en œuvre du projet.

La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (bureaux d'études) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services notamment :

- brochures, prospectus de présentation du consultant ;
- qualifications pour exécuter les services ;
- références des clients ;
- références techniques dans les missions similaires exécutées (années de réalisation, coûts, clients et adresse/téléphone), et les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation, etc.

NB : Les soumissionnaires joindront obligatoirement de manière chronologique et lisible, les copies des pages de garde (mentionnant l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution) et de signature des marchés, des attestations de bonne fin pour justifier les expériences, sous peine de nullité de la référence.

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires en règle vis-à-vis de l'administration pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

NB : la complexité similaire s'entend par l'ampleur des contrats, la nature de la prestation, le domaine technique et le contexte géographique.

Les bureaux intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services ci-dessus indiqués. Les dossiers de manifestation d'intérêt comporteront notamment :

- une lettre de manifestation adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) ;
- une présentation du bureau faisant ressortir son identification (RCCM, IFU, localisation, adresse complète) et ses domaines de compétence ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les critères de présélection porteront sur :

- o Avoir au moins 5 ans d'existence et exerçant en audit technique des travaux de réalisation/réhabilitation de barrage et d'aménagement hydro-agricole ;
- o Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'audit de réalisation/réhabilitation portant sur les infrastructures hydroagricoles et de barrages au cours des dix (10) dernières années ;
- o Avoir une connaissance et une expertise dans le domaine de la gestion intégrée des ressources naturelles et le suivi des projets réalisés par les sociétés d'état ou entreprises nationales.

Les références similaires doivent être justifiées par des copies de contrats (page de garde indiquant le montant et la source de financement, l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution la page de signature, le personnel clé mobilisé par le consultant, le contact du client, le rôle du candidat en cas de groupement (chef de file ou membre), la taille des projets (Budget du programme/projet) et une attestation de bonne fin. Les expériences du consultant ou groupement de consultants sur financement multilatéral seront un atout, et à ce titre seront enregistrées et valorisées. Le consultant fournira également une fiche synthétique pour chaque mission similaire présentée.

Les références en tant que sous-traitants ne seront pas considérées.

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 et 3.19 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Version révisée Septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

Un Consultant (firme) sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification du Consultant (SQC) tel que décrit dans le Paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) Version révisée Septembre 2025.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51-91-03-79 / 67-46-14-07 ; E-mail : dmpmaah@gmail.com les jours ouvrables de 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.**

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française et présentés sous forme d'un document relié en quatre (04) exemplaires (un (01) original et trois (03) copies + une (01) copie numérique en PDF (sur clé USB)) marquées comme tels et déposés sous plis fermés à l'adresse ci-dessous en personne, ou par courrier électronique à l'adresse : dmpmaah@gmail.com avec en copie aux adresses : dkepian@gmail.com, secretariatpse2024@gmail.com, yves.joanes@gmail.com au plus tard le **25/03/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Les termes de références peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://docs.google.com/document/d/1UgtgbvRasGPBPb-u9ZEBr2fOv20JQ2l/edit?usp=sharing&ouid=109676533499382286974&rtoref=true&sd=true>

Le budget prévisionnel est de soixante-six mille sept cents (66 700) dollars soit quarante millions (40 000 000) FCFA TTC pour un délai de quatre (04) ans.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsonda Elie ZONGO
Administrateur des Services Financiers

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Réalisation des études de bathymétrie, de levés topographiques et de pose d'échelles limnimétriques sur le barrage de Ziga

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°004/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMTI
Montant prévisionnel :
soixante-seize millions sept cent mille
(76 700 000) francs CFA TTC

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés publics 2026 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.
2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement a obtenu dans le cadre de son budget 2026 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles. Les prestations sont en un lot unique.
3. Le montant prévisionnel est de soixante-seize millions sept cent mille (76 700 000) francs CFA TTC.
4. Les services visés comprennent :
 - la réalisation des études bathymétriques du barrage en vue de rendre disponibles les plans, les côtes et les courbes hauteurs/volume/surface etc.;
 - la réalisation des levés topographiques sur le barrage pour la détermination des plans, cotes, des hauteurs etc. ;
 - la pose de nouvelles échelles limnimétriques sur le barrage ;
 - la quantification de l'envasement dans la cuvette du barrage.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - le domaine des activités du candidat,
 - le nombre d'années d'expérience,
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (Etre agréés de la catégorie Eu3)
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
Le dossier de candidature comprend :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de l'ONEA ;
 - le domaine de compétence et le statut juridique du candidat faisant ressortir la date de création du cabinet/bureau d'étude ;
 - le Registre de Commerce et de Crédit Immobilier ;
 - l'adresse complète : localisation, personne responsable, boîte postale etc. ;
 - la notice de présentation du cabinet/bureau d'étude ;
 - les CV datés et signés du personnel clé et les justificatifs inhérents aux informations demandées au niveau de critères de sélection (diplôme, attestation ou certificat de travail ou tout autre document pouvant justifier l'expérience similaire).
La durée prévisionnelle des prestations est estimée à quatre (04) mois.
6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages (Ce nombre de pages ne comprend pas les références similaires ainsi que les preuves des qualifications.). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Une liste de candidats, n'excédant pas six (06) et présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ONEA ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection basée sur qualité coût).
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage (DMO), sis au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrables et aux heures suivantes : de 07 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 00.
9. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires (1 original et 2 copies marqués comme tels) doivent être déposées sous plis fermés, avec la mention « **Manifestation d'intérêt N°004/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour la réalisation des études bathymétriques, de levés topographiques et de pose d'échelles limnimétriques sur le barrage de Ziga** » au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier Arrivée, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08 au plus tard le **25/03/2026 à 09h 00 mn T.U.** L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

**Le Directeur des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Souleymane SANNE

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

SELECTION D'UN MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE EDUCATIF ET ADMINISTRATIF AU PROFIT DE LA CARFO SUR LE SITE DE DAGNEON

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
2026-001/CARFO/DG/DMP
BUDGET PREVISIONNEL :
420 000 000 FCFA TTC.**

1 Publicité. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de **passation des marchés publics 2026** publié dans le **site web de la CARFO (www.carfo.org)** et dans la revue des marchés publics.

2 Source de financement. **LA CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES** a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds pour le recrutement d'un cabinet (MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE) pour la réalisation des études architecturales, techniques et la construction d'un complexe éducatif et administratif au profit de la **CARFO sur le site de DAGNEON**.

3 La mission assignée au cabinet ou groupement de cabinet, bureau d'études, ou groupement de bureaux d'études, dans le cadre de cette mission de Maître d'Ouvrage délégué, est la suivante :

L'appui à la formulation/définition précise du projet,

La passation des contrats de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études,

L'élaboration des études architecturales et techniques,

L'organisation de la validation des différentes études en collaboration avec le Maître d'Ouvrage,

La sélection des entreprises devant intervenir dans la réalisation des travaux de construction de l'ouvrage,

La direction de l'exécution des marchés de travaux de construction de l'ouvrage.

NB : il est à noter que les candidats intéressés sont tenus de se référer aux termes de références pour avoir l'intégralité des prestations.

4 La durée de la mission est de mission ne devrait pas excéder trente-six (36) mois

5 La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

6 Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et du décret N° décret n°2024-1787/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage public déléguée, de l'assistance maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

7 Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

8 Les candidats ayant manifesté leur intérêt seront présélectionnés sur la base des critères suivants :

- l'existence et la validité de l'agrément technique de catégorie TB2 dans le domaine d'activité de Maîtrise d'Ouvrage Publique Déléguée en cours de validité ;
- le nombre d'années d'expérience, au moins cinq ans ;
- et les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés enregistrés aux impôts, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

NB : seules les références similaires (conventions passées avec l'Etat, les démembrements de l'Etat, les sociétés parapubliques) dûment justifiées par des copies entières de la convention approuvée et les attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation des maîtres d'ouvrages concernés seront prises en compte.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

9 Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon concise et précise dans un tableau faisant ressortir : l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse et les contacts du client, l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, les activités/tâches réalisées et les livrables produits. Les adresses E-mails et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) doivent être précisés pour des fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées fournies.

10 Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

11 Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à proposer leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné suivant la méthode Budget **déterminée (BD)**.

12 Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous **au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3^{ème} étage aile gauche du bâtiment principal et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 13 heures 30minutes à 15heures 30minutes TU tous les jours ouvrables (lundi au vendredi).**

13 Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après **[la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3^{ème} étage aile gauche du bâtiment principal sis avenue Sembène Ousmane]** au plus tard le **25/03/2026 à 09 heures 00 TU.**

La Directrice des marchés publics
(La Présidente de la Commission d'attribution des Marchés publics)

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

COMMUNIQUE

Le Directeur des marchés publics, Président de la commission d'attribution des marchés du CHU-T, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant payé le DPX **N°2026-08/MS/SG/CHU-T/DG/CHU-T pour Achat de produits à usage médical (gel, produits de contraste, prolongateurs pour injecteur automatique du scanner au profit du CHU-T, paru dans le quotidien des marchés publics N°4351 du vendredi 06 mars 2026, que des modifications portant sur la désignation ont été apportées aux points suivants du :**

3.1Bordereau des prix unitaires.

3.3 Bordereau des prix pour les fournitures (marchés à commande)

Section IV Bordereau des quantités, calendrier de livraison, cahier des clauses techniques, plan, inspections et essais au point 1,2 et 3.

Au lieu de :

N°	Désignation
4	Omnipaque 350-flacon de 50ml

Lire :

N°	Désignation
4	Omnipaque 350-flacon de 100ml

A cet effet, les candidats sont invités à retirer les modifications apportées au dossier à la DMP/CHU-T sis au bâtiment administratif R+1. Les autres dispositions du **DPX** restent sans changement.

Le Directeur des marchés publics

OILLO DOLY.



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DE OUBRI

Acquisition de matériels divers au profit de la commune de Mogtédou

Avis de demande de prix n° 2026-03/ ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP

Financement : Budget communal, Gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la commune de Mogtédou.

La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Mogtédou dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet **acquisition de matériel divers au profit de la commune de Mogtédou** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots composés comme suit :

Lot 1 : Acquisition de matériel divers au profit de la mairie de Mogtédou

Lot 2 : Acquisition de matériel divers au profit de la mairie de Mogtédou

Lot 3 : Acquisition et pose de matériel solaire au profit du service de l'état civil de la mairie de Mogtédou

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : vingt un (21) jours par lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés, téléphone : 70 84 47 89.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA par lot à la perception de Mogtédou. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent mille (100 000) F CFA** pour le lot1 ; **cinquante mille (50 000) F CFA** pour le lot2 et **deux cent mille (200 000) F CFA** pour le lot3; devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP), avant le **20/03/2026 à 9 heures 00min**. **L'ouverture des plis** sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppe prévisionnelle : Lot1 : 3 674 714 F CFA TTC

Lot2 : 2 500 000 F CFA TTC

Lot3 : 9 500 000 F CFA TTC

LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA COMMUNE PUBLIQUE

Yacouba SAWADO

Secrétaire Administratif

Travaux de construction d'une salle d'hospitalisation au profit du CSPS de Ouidi**Avis de demande de prix****n° 2026-02/ ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP****Financement : Budget communal, Gestion 2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la Commune de Mogtédou.

La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Mogtédou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction et réhabilitation d'infrastructures sanitaires au profit de la commune de Mogtédou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaires d'un agrément de type B1 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se composent en un lot :

Lot unique : Travaux de construction d'une salle d'hospitalisation au profit du CSPS de Ouidi

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique sis à la Mairie de Mogtédou, tél : 70844789.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la perception de Mogtédou. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, avant le **20/03/2026 à 9 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Enveloppe prévisionnelle : lot unique : 15 092 630 FCFA TTC

LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Yacouba SAWADO
Secrétaire Administratif

CONSEIL BURKINABE DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

Recrutement d'un cabinet ou groupement de cabinets chargé de la réalisation d'audits de certification biologique des coopératives de producteurs et des unités de transformation des produits APH (Anacarde, Mangue et Sésame).

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-01/CBF/DG/PRM du 03/03/2026**

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés publics du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF), exercice 2026.

Le Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF) dispose dans le cadre de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour la **certification biologique des coopératives de producteurs et des unités de transformation des produits APH (Anacarde, Mangue et Sésame)**.

Les services consistent de manière générale à réaliser, pour le compte du CBF, les audits nécessaires pour la certification initiale ou le renouvellement des certificats des acteurs dont les processus seront jugés conformes aux exigences du référentiel biologique. La présente mission de certification biologique concerne **quatre-vingt-deux (82) acteurs** dont **quarante-six (46)** coopératives de producteurs d'anacarde et **trente-six (36)** unités de transformation d'anacarde, de mangue et de sésame réparties sur l'ensemble du territoire national. Elle est sensée couvrir les aspects qualité, hygiène, et sécurité qui sont appliqués à la production, la transformation et la distribution des produits selon la norme ISO 17065.

De façon spécifique, il s'agira de :

- évaluer/contrôler leur conformité aux standards et aux normes biologiques ;
- délivrer des certificats biologiques aux coopératives de producteurs et aux unités de transformation dont le système est jugé conforme aux exigences du référentiel ;
- relever les inconformités des unités et coopératives de producteurs dont le système ne répond pas aux exigences du référentiel.

La durée globale de la mission est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.

Les candidats intéressés et disposant d'un **Brevet, ou d'une Licence ou un document d'accréditation, délivrée par une structure nationale ou internationale compétente, dans le domaine de la Certification Biologique**, sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour fournir les services. Ils peuvent retirer gratuitement les termes de références (TDRs) au secrétariat de la Direction Générale du CBF à Bobo-Dioulasso, au 3^{ème} étage de l'immeuble SUNU assurances, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tel : 53-85-62-62.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine d'activités du candidat : **être un organisme de certification Biologique**, avec pays d'établissement de base le Burkina Faso, et jouir d'une reconnaissance internationale (**10 points**) ;
- la qualification du candidat dans le domaine des prestations : **disposer d'un Brevet ou d'une Licence ou d'un Certificat dans le domaine de la certification Biologique (10 points)** ; l'absence de ce document entraîne le rejet de la proposition) ;
- la présentation et l'organisation du candidat (**15 points**) ;
- le nombre d'années d'expérience du candidat : **avoir au moins cinq (05) ans d'expérience**; (02 points par année d'expérience dans la limite de **10 points**) ;
- la réalisation de missions similaires (complexité et nature) à la présente mission durant les cinq (05) dernières années par le candidat : Pour ce faire, le soumissionnaire doit obligatoirement fournir les copies des pages de garde et de signatures des **marchés publics** ainsi que les attestations de bonne exécution ou les rapports/PV de validation (**55 points**, soit 07 points par mission similaire dûment justifiée).

NB : les missions similaires s'entendent par la réalisation de certifications biologiques au profit de l'Etat et ses démembrements.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au plus, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Personne

Responsable des Marchés (PRM) du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF) ou appeler au 53-85-62-62 tous les jours et aux heures ouvrables.

1. Les manifestations d'intérêt rédigées dans la langue française, doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-après : secrétariat de la Direction Générale du CBF à Bobo-Dioulasso, au 3^{ème} étage de l'immeuble SUNU assurances, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tel : 53-85-62-62 au plus tard le **25/03/2026 à 09heures 00 TU.**

La Personne Responsables des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Xavier BOUMBOUNDI

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

REGION DU SAHEL

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la DPEPPNF du Soum

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-001/MEBAPLN/R-SHL/DREPPNF-SHL/DPEPPNF-SUM**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026, la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Soum voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par le Budget de l'Etat, exercice 2026.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

- Lot 1 : Matières, matériels, outillage et fournitures diverses
- Lot 2 : Acquisition et maintenance de matériels et consommables informatiques, (**agrément technique**).
- Lot 3 : Loyer et charges locatives
- Lot 4 : Prestation de nettoyage
- Lot 5 : Réparation de matériel de transport (**agrément technique**)
- Lot 6 : Entretien et maintenance de matériel et mobilier du bureau
- Lot 7 : Prestation de restauration

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.
- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires un (1) original obligatoire et une (01) copie devront être déposées sous plis fermé avec la mention « **manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations de la DPEPPNF Du Soum** » au plus tard le **16/03/2026 à 09heures 00 TU** à la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non formelle du Soum à Djibo et au siège de l'**Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF)**, sise à la cité AN II (la salle juste en face de la grande porte de l'entrée) . En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du gestionnaire de la structure, Téléphone : **70 08 89 63/74 31 69 25**

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Gestionnaire

Charlemagne BEGHA
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire



La célérité dans la transparence